LA LIBERTÉ Depuis 1913
VOL. 105 N° 22 | 12 AU 18 SEPTEMBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

UNE NOUVELLE ÈRE...

photo : Marta Guerrero

... AVEC LA MOLIÈRE LA NOUVELLE BIÈRE

Une première d'un genre inédit pour le Centre culturel franco-manitobain et le Théâtre Cercle Molière : les deux institutions culturelles ont lancé conjointement leur saison.

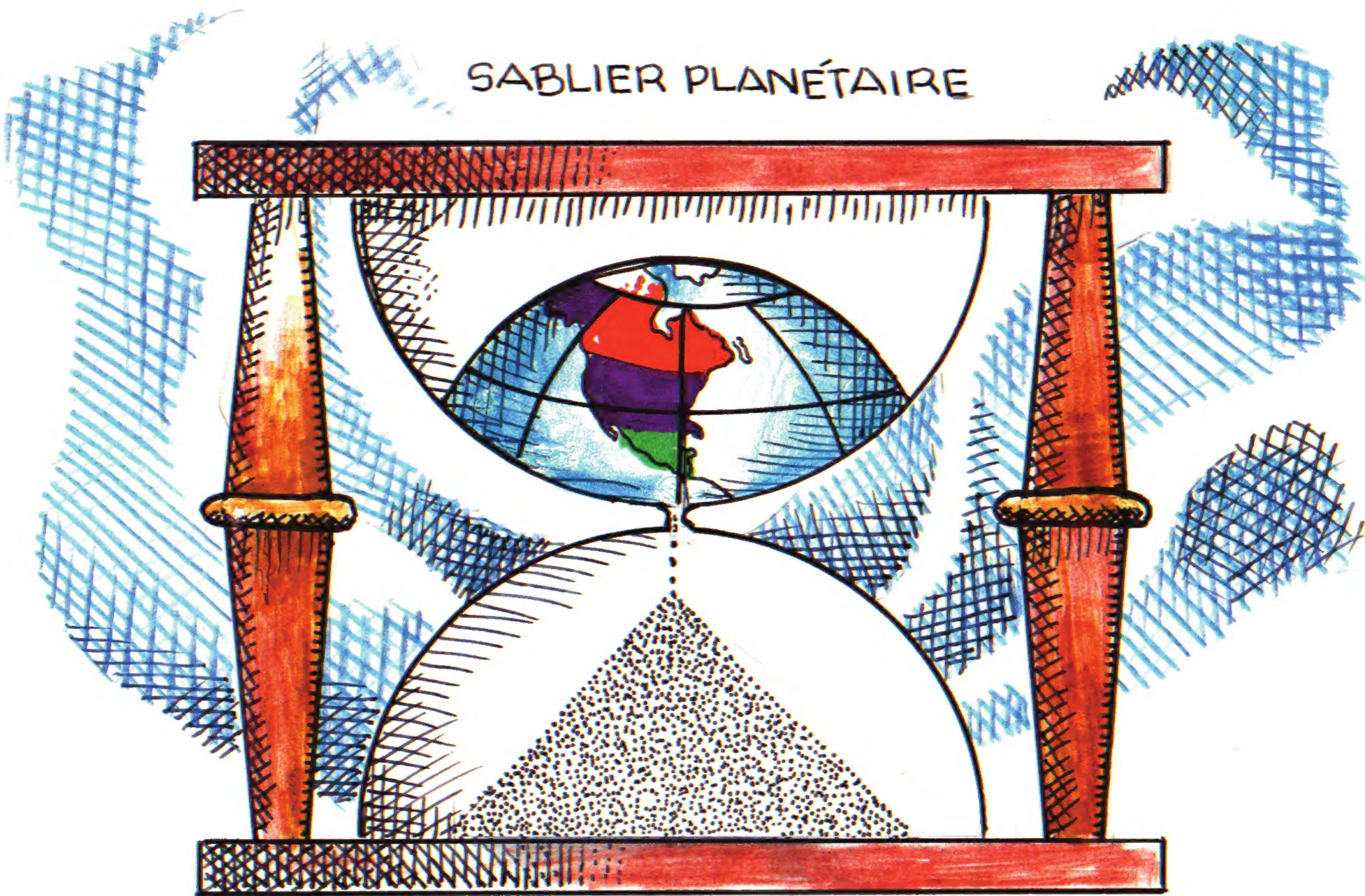
Geneviève Pelletier et Ginette Lavack démarrent en fanfare une nouvelle ère de coopération, qui marque le début d'une plus large collaboration qui pourrait s'étendre à tous les locataires du 340 boulevard Provencher.

Pour sceller le nouvel esprit à l'œuvre, un breuvage spécial a été créé par la micro-basserie de Matthew Sabourin, une bière placée sous les auspices d'un des grands de la scène, un certain Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière. | **Page 17.**

photo : Manella Vila Nova

02cayouche





LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204-237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA | mba@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles : **Manella VILA NOVA** | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

L'ÉDITO

Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Trudeau prononce trois mots qui tuent : commencer, un, examen

Ne rien faire, mais donner l'impression de faire quelque chose. Voilà la technique que les gouvernements de tout temps utilisent pour remettre à plus tard ce qu'ils ne veulent pas faire aujourd'hui. Ainsi, dans sa lettre de mandat du mois d'août à Mélanie Joly, la ministre du tout nouveau ministère du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie, Justin Trudeau ne l'exhorte pas de voir à la « modernisation » de la *Loi sur les langues officielles*. Avec une tiédeur indubitable, il lui propose de « commencer un examen dans le but de moderniser la *Loi sur les langues officielles* ».

Les ministres, les hauts fonctionnaires et le public auront compris qu'une mise à jour de la *Loi* est reportée aux calendes grecques. Et qu'il faudra attendre après les prochaines élections fédérales pour connaître le sort d'une « modernisation ». Car commencer un examen ne veut pas dire qu'il faut faire quelque chose ; il suffit de parler de faire quelque chose un jour.

Pourtant, Justin Trudeau avait soulevé des espoirs au mois de juin lorsqu'il s'était engagé à « faire une modernisation » de la *Loi*. D'après lui, « la protection des minorités linguistiques est au cœur de qui nous sommes en tant que pays ». Le Premier ministre lançait alors le compte à rebours, puisque la prochaine élection fédérale est prévue pour le 21 octobre 2019. C'est dire qu'il lui reste très peu de temps pour compléter les consultations, recevoir un rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles, et proposer et faire adopter un texte de loi.

Par ailleurs, sans le vouloir, le Premier ministre pose une question fondamentale dans sa lettre de mandat. Est-ce que le but d'une modernisation de la *Loi* serait vraiment d'assurer « la protection des minorités linguistiques », une protection qui définirait qui nous sommes comme pays? Comme s'il s'agissait de protéger des espèces rares! L'histoire nous a démontré l'importance de respecter les lois qui assurent le statut et l'usage du français. Mais est-ce suffisant? Aujourd'hui, nous devrions plutôt avoir comme but premier de promouvoir la vitalité, le sens d'appartenance et l'ouverture que nous accorde le privilège de reconnaître au moins deux langues dans ce pays.

L'auteur de la première *Loi sur les langues officielles* en 1969, Trudeau père, avait, par conviction personnelle, dépensé un capital politique énorme pour faire adopter une charte des droits et libertés en 1982, et pour assurer un appui aux minorités de langue officielle au Canada. Pour y arriver, il a refusé de laisser l'urgent le distraire de l'important. Jusqu'à nouvel ordre, la directive de « commencer un examen » ne reflète ni l'importance ni l'urgence de renouveler la *Loi sur les langues officielles*. Nous attendons toujours un signal fort qui démontre une volonté politique convaincante de la part de Trudeau fils.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

Lecture en profondeur

Alors que Google vient de marquer les 20 ans de son irrésistible ascension; alors que de plus en plus la lecture se fait sur écran, des chercheurs en neurosciences un peu partout sur la planète tirent la sonnette d'alarme.

Leurs études mettent en évidence une tendance liée à l'écran et sans doute aussi à notre mode de vie en perpétuelle accélération : une lecture plus superficielle. Un phénomène aux conséquences potentielles sérieuses sur la société même. Car, nous assurent les spécialistes, il ne faut surtout pas tenir pour acquis l'établissement des circuits neuronaux progressivement mis en place par nos cerveaux depuis (paraît-il) 6 000 ans et qui ont produit notre « cerveau liseur » moderne.

La beauté essentielle de cette conquête humaine consiste à nous permettre de procéder à des analyses critiques, fondées sur des raisonnements pointus, appuyés par une capacité accrue d'empathie. Mais ces avancées dépendent de notre volonté de maintenir une lecture en profondeur, qui d'évidence passe par le papier plutôt que l'écran.

Les neurosciences sont un champ d'exploration en constante évolution. Une loi tient cependant encore la route : *Sers-toi de tes facultés, sous peine de les perdre*. Une loi facile à garder en tête pour des bilingues.

CHRONIQUE

Antoine CANTIN BRAULT

Le délicat équilibre de la tolérance en démocratie

La brève altercation à la mi-août à la faveur d'un rassemblement libéral entre Justin Trudeau et une sympathisante d'un groupe de droite identitaire a vite fait couler beaucoup d'encre. En termes vifs, le Premier ministre lui avait répliqué que son « racisme n'avait pas sa place ici ». À quoi elle avait répondu par médias interposés que les citoyens de souche n'avaient plus le droit de parole.

Au-delà des particularités individuelles qui marquent cette prise de bec, quelques paradoxes à propos de l'intolérance ressortent avec force. La sympathisante, usant de sa liberté d'expression (qui est une forme de tolérance envers différents propos), a crié son intolérance en public. Tandis qu'au nom de la tolérance, le Premier ministre n'a pu tolérer l'intolérance de la sympathisante.

Le Canada est tolérant. C'est d'ailleurs un lieu commun qui sert souvent à nous distinguer de nos voisins du sud. Mais la tolérance ne peut s'élever en absolu et se transformer en son contraire.

La démocratie permet, dans certaines limites, à une personne de prôner l'intolérance. En revanche cette personne s'expose au ridicule en reniant les principes qui lui permettent de défendre cette position. La démocratie permet aussi, et plus encore, à une personne de prôner la tolérance. En revanche cette personne doit admettre le paradoxe de devoir tolérer une certaine intolérance encadrée par certaines limites, puisque c'est là que la tolérance prend tout son sens.

Tolérer est un principe fondamental de la démocratie. Un principe qu'il ne faut cependant surtout pas confondre avec l'inclusion. Car tolérer n'est pas adhérer à la chose tolérée. Puisque tolérer ce qui nous plaît ne relève plus d'une véritable, d'une authentique tolérance.

On veut embarquer!

Chère madame la rédactrice,

Je viens de finir de lire votre mot de la direction dans ma *Liberté* du 5 septembre. La Locomotive que vous mentionnez, à la rentrée scolaire avec un aperçu de l'année débutante, fait désirer embarquer dans ce train et le suivre dans ses nouvelles façons de séduction.

J'ai bien hâte d'y trouver vos trucs pour nous informer, nous faire rire avec Cayouche, et refermer le journal en compagnie de Tadens Mpwene.

Vous souhaitant tous une année merveilleusement surprenante,

Paulette E. Gosselin
Le 5 septembre 2018

Le drapeau franco-manitobain, source d'interrogations

Madame la rédactrice,

Je vous écris aujourd'hui pour faire connaître une inquiétude au sujet de notre drapeau franco-manitobain. Cet étendard, conçu et présenté par Cyril Parent lors d'un concours du Conseil jeunesse provincial, est un symbole de l'histoire, des valeurs et du vécu de son peuple. Ce drapeau nous unit et démontre notre fierté et notre appartenance à la communauté francophone manitobaine.

Cet été, comme activité pour le Jour du Canada, mon époux et moi avons participé à une tournée organisée par Tourisme Riel durant laquelle la préposée a partagé un bref aperçu du drapeau et son symbolisme lorsque nous étions devant le CCFM. Nous étions en compagnie de gens du Minnesota, qui ont trouvé le symbolisme fort intéressant et ont exprimé un intérêt à se procurer un tel drapeau (en tissu, petit format), un souvenir parlant pour apporter chez eux.

Suite à la marche historique guidée, avec ces gens, nous avons demandé à Tourisme Riel où on pouvait se procurer un petit drapeau franco-manitobain en tissu format 4 x 6. Ils n'en avaient pas en vente et nous ont conseillé d'aller au bureau de la SFM durant les heures d'ouverture normales. Nos nouveaux amis sont donc retournés chez eux sans drapeau.

Le mardi 3 juillet, je me suis rendue au bureau de la SFM, au bureau du Festival du Voyageur et ensuite au CCFM et personne ne pouvait me vendre ce petit objet convoité. La SFM, qui a les droits pour la reproduction de ce drapeau, avait en vente un format plus grand, mais aucun en petit format. À ma demande, les préposés m'ont précisé que les drapeaux avaient tous été vendus par le passé et qu'il n'y avait pas eu de suite pour en faire produire de nouveaux. De plus, on m'a indiqué qu'aucune commande ne serait faite dans un futur proche.

En sept ans, c'était la troisième fois que je faisais une requête semblable auprès de la SFM au sujet de notre drapeau en tissu petit format, avec toujours le même résultat : rien ne serait fait.

Je dois ajouter que lorsqu'on participe à des activités métisses, le drapeau métis est partout en vente et même souvent il est remis gratuitement comme souvenir et symbole de rassemblement. On peut aussi le trouver en vente à plusieurs endroits touristiques.

Pourquoi cela ne serait-il pas réalisable pour notre drapeau? Sommes-nous, les Franco-Manitobains, complaisants dans nos traditions, culture, langue et héritage? Au point de ne pas nous affirmer et d'exiger que notre drapeau franco-manitobain soit disponible non seulement au bureau de la SFM et dans les centres culturels rapprochés, mais aussi aux festivals régionaux, aux fêtes de paroisse, aux musées. Autrement dit partout où la francophonie vit et célèbre son existence.

Si notre organisme culturel, la SFM, qui se présente comme « la voix de votre communauté », n'est pas en mesure ou n'a pas le désir de s'occuper de commander et vendre son propre petit drapeau, ne devrait-on pas trouver un autre organisme prêt à s'en occuper?

Et nous les Franco-Manitobains, que faisons-nous pour appuyer, démontrer et valoriser notre drapeau dans notre vie quotidienne?

Patricia Gendreau
Le 4 septembre 2018



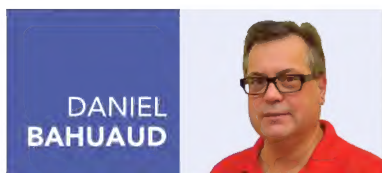
Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **sgaulin@la-liberte.mb.ca.**



Langues officielles : la tiédeur de Trudeau dénoncée

L'engagement du gouvernement Trudeau pour moderniser la *Loi sur les langues officielles*, ne convainc pas du tout les militants du dossier.


DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


Archives La Liberté

Raymonde Gagné.


Archives La Liberté

Jean Johnson.


Archives La Liberté

Mark Power.


Archives La Liberté

Raymond Théberge.

Interrogé en Chambre le 6 juin par le député conservateur de Beauport-Limoilou (Québec) et vice-président du Comité permament des Langues officielles Alupa Clarke, le Premier ministre Trudeau s'est engagé à moderniser la *Loi sur les langues officielles* de 1969. La dernière révision remonte à 1988.

Le 18 juillet, lors d'un remaniement ministériel, Justin Trudeau a enlevé le Patrimoine canadien à Mélanie Joly, et lui a confié le ministère du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie. On se rappelera que de 1969 à 1993, les langues officielles étaient la responsabilité du Secrétariat d'État. Créé en 1993, Patrimoine canadien avait ensuite assumé la responsabilité des langues officielles. Lors de ce dernier remaniement, les langues officielles ont été séparées du ministère du Patrimoine canadien.

Le 28 août, Mélanie Joly a reçu sa lettre de mandat, où il est question de « commencer un examen dans le but de moderniser la *Loi sur les langues officielles* ».

Une phrase lourde de conséquences, selon Jean Johnson, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : « Il est beaucoup trop tard dans l'agenda législatif pour vouloir tout simplement commencer. En fait, la grande partie du travail a déjà été faite. La FCFA finalise son ébauche d'un projet de loi pour moderniser la *Loi*, que nous présenterons à la ministre Joly à la fin novembre.

« D'autre part, alors qu'elle était ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly avait effectué une consultation pancanadienne des communautés francophones. Elle connaît nos besoins, et le potentiel impact positif d'une *Loi* modernisée pour nous.

« Ce qu'on veut, c'est un engagement sérieux qui permettrait de faire de très grandes avancées. La Chambre des communes pourrait faire adopter un projet de loi avant la prochaine élection fédérale. Si la volonté politique y était. La tiédeur actuelle est décevante, et inacceptable. »

Raymond Théberge, le Commissaire aux langues officielles, se dit également déçu : « On aurait apprécié un échéancier plus court. Nous avons effectué 43 consultations auprès de 4 000 Canadiens. Nos recommandations seront présentées cet automne. On aurait pu aisément envisager que le dossier avance rapidement. Mais on doit faire face à la réalité politique, et vivre avec ce qui nous est imposé. »

La sénatrice manitobaine indépendante Raymonde Gagné, membre du Comité sénatorial permanent sur les Langues officielles, déplore l'attitude du Fédéral : « Je doute qu'on verra une Loi modernisée avant les prochaines élections, malgré le fait que notre comité déposera son rapport au printemps. L'engagement n'est pas aussi ferme que je l'aurais souhaité. On peut du moins se consoler de savoir qu'il était inexistant en octobre 2015, lors de l'élection du gouvernement Trudeau.

« Je déplore particulièrement le fait qu'il n'y ait aucune mention des langues officielles dans la lettre de mandat de Pablo Rodriguez, le nouveau ministre du Patrimoine canadien. M. Rodriguez doit revoir les lois fédérales sur la radiodiffusion. Il a le dossier du virage numérique des médias. On lui demande explicitement de travailler avec le ministre des Finances pour appuyer le journalisme local. Mais aucune mention de la ministre Joly. Pourtant, les langues officielles ont un rôle énorme à jouer dans son travail. »

L'ancienne sénatrice libérale manitobaine Maria Chaput ne cache pas sa déception : « On ne devrait pas avoir à pousser le Fédéral pour qu'il respecte ses obligations. Justin Trudeau pourrait être beaucoup plus fort quand il parle des langues officielles. Il lui a fallu une question de la part d'un député de l'Opposition pour réagir. Pourtant, c'est lui qui aurait dû prendre les devants. Où sont ses convictions? Quelle est sa vision du Canada?

« Surtout qu'il n'y a vraiment pas de choix que de moderniser la *Loi sur les langues officielles* après le jugement du 23 mai de la Cour fédérale. Parce qu'elle a rejeté la demande de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, qui reprochait au Fédéral d'avoir oublié ses obligations linguistiques en transférant aux provinces les services d'aide à l'emploi, en 2008. Dans pareil contexte, j'aimerais encore croire à la volonté politique. Mais la *Loi* n'est certainement pas une grande priorité du gouvernement. »

Daniel Vandal, le député fédéral libéral de Saint-Boniface/Saint-Vital, a fait savoir par courriel qu'il y a « des questions qui se posent au sujet des lettres de mandat ». « Je n'ai pas eu l'occasion de parler à la ministre Joly depuis que les lettres de mandat ont été publiées. Je connais la ministre Joly et j'ai travaillé de près avec elle depuis quelques années. Elle a toujours été à l'écoute des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Je suis confiant qu'elle le sera toujours dans ce nouveau poste. »

Le changement clé nécessaire

Me Mark Power, un avocat spécialiste en droits linguistiques, explique pourquoi il faut moderniser la *Loi sur les langues officielles*.

« La *Loi* actuelle contribue aux difficultés des communautés minoritaires. Par ses lacunes, elle contribue même à l'assimilation. Nous sommes à la merci des politiques, qui indiquent trop souvent qu'un ministère *peut* agir. Non pas qu'il *doit* agir. Trop souvent, les politiques ministérielles ne sont pas respectées quand elles nous favoriseraient et sont appliquées quand elles ne nous favorisent pas.

« Le gouvernement fédéral est dans un carcan qui remonte à 1988, année de la dernière modernisation de la *Loi*. Il faut qu'une agence centrale, capable d'obliger tous les ministères et départements fédéraux de se conformer à la *Loi*, devienne responsable des langues officielles. Comme ça, aucun ministère ne pourrait travailler en silo. Tous seraient obligés de tenir compte de la *Loi*.

« Seuls le Conseil du Trésor, le Conseil privé et le ministère des Finances détiennent de tels pouvoirs. L'Article 46 de la *Loi sur les langues officielles* indique déjà que le Conseil du Trésor a des pouvoirs en matière de langues officielles. Historiquement, il l'a rarement exercé. Si, dans une *Loi* modernisée, le Conseil du Trésor était obligé d'agir, ce sera un changement énorme. Et même déterminant. »

« Aujourd'hui, j'ai plus d'énergie »

Atteinte de sclérose en plaque, Joanne Gauthier-Wiebe, 56 ans, a eu recours au cannabis médical depuis six ans. Avec des résultats que la résidente de La Broquerie estime positifs et concluants.



Joanne Gauthier-Wiebe

photo : Gracieuseté Danéa Gauthier-Wiebe

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Durant sa deuxième grossesse, Joanne Gauthier-Wiebe s'est mise à éprouver des douleurs. Le diagnostic officiel n'a pas tardé : sclérose en plaque.

« C'était en 2001. Au fil des années, les symptômes se sont multipliés. Les douleurs sont devenues plus fréquentes et intenses. J'étais constamment fatiguée. Ma main gauche a été engourdie pour des années d'affilée. Et j'avais des migraines. »

L'état physique de Joanne Gauthier-Wiebe s'est détérioré au point où, il y a six ans, elle s'est vue obligée de quitter ses responsabilités d'enseignante et de conseillère à l'École Saint-Joachim.

« J'éprouvais de la difficulté à lire. Ça me prenait cinq heures pour préparer mes leçons. Et je les oubliais. J'étais vraiment dans un brouillard. Une fois, à Winnipeg, je ne savais plus comment rejoindre la rue Marion à partir de la rue Goulet. Alors je me suis mis à travailler à demi-temps. Puis j'ai dû abandonner. Je suis au régime d'invalidité. »

C'est alors que Joanne Gauthier-Wiebe est allée consulter son médecin. « J'avais entendu parler du cannabis comme traitement alternatif. Alors j'ai fait de la recherche en ligne. Plus je lisais, plus ça me semblait prometteur. Mais à cette époque, peu de gens utilisaient le cannabis comme médicament. »

Son médecin lui a accordé un permis pour obtenir le produit de l'unique fournisseur national autorisé de vendre le cannabis aux patients.

« J'en prenais tous les jours. Petit à petit, les symptômes disparaissaient. Aujourd'hui, j'ai plus d'énergie. Et j'ai repris la lecture. Depuis deux ans, je peux finalement me concentrer et retenir les détails d'une histoire. Je n'ai plus de migraines. Le cannabis a sorti mon cerveau des vapes! »

Autres résultats positifs : l'engourdissement de la main gauche est disparu, après 17 ans.

« Ça a débloqué l'an dernier. J'arrive encore à peine à le croire. Quand je suis allée en voyage avec ma fille l'an dernier, je n'ai pas eu besoin de ma canne. Je marchais dix milles par jour. »

Ce progrès, Joanne Gauthier-Wiebe l'attribue principalement aux propriétés uniques du cannabis, qui interagit avec le système endocannabinoïde du corps humain.

« Le système endocannabinoïde contribue à la régulation du système nerveux, des fonctions cardiovasculaires, et de l'immunité. Aussi, à tout ce qui est lié à l'inflammation, à l'appétit, à l'énergie, à la digestion, à la douleur, à la mémoire et aux états émotionnels. Le système endocannabinoïde a deux séries de récepteurs qui réagissent chacun à deux éléments actifs du cannabis : le cannabidiol (CBD) et le tétrahydrocannabinol (THC).

« Le THC, bien des gens le connaissent. C'est l'ingrédient psychoactif du cannabis, celui qui donne le *high* de la marijuana récréative. Le CDB ne *gèle* pas. Mais il réduit la douleur, l'inflammation. Je le prends sous forme d'huile ou, si je veux un effet presque immédiat, je l'aspire avec un vaporisateur. En l'espace de 90 secondes, la douleur est partie. »



Un remède miracle?

Lynda Balneaves est professeure associée au Collège des sciences infirmières de l'Université du Manitoba. La chercheuse étudie les effets du cannabis médical depuis déjà 11 ans.

« Ce que nous connaissons du cannabis médical est très encourageant. Mais il reste encore beaucoup de recherche à faire. Les trois principales études sur le cannabis et la sclérose en plaques effectuées au Canada et au Royaume-Uni notent une légère amélioration, non pas les grands bénéfices constatés par Joanne Gauthier-Wiebe. Je ne la contredis pas. Je note tout simplement que nous sommes au tout début des recherches scientifiques. Le cannabis a longtemps été illégal, alors les enquêtes médicales ont été plutôt limitées.

« Le système endocannabinoïde n'a été découvert que dans les années 1970. On sait que ce système, qui est relié à presque toutes les parties du corps, peut être stimulé par le cannabis pour réduire la douleur, l'inflammation et la nausée. La Société arthrite du Canada a récemment constaté qu'un nombre grandissant de personnes s'en servent pour réduire la douleur, et limiter leur dépendance à d'autres médicaments, notamment les opiacés.

« Les études semblent vouloir indiquer que le cannabis peut réduire les taux de sucre chez les personnes atteintes de diabète. Dans certains cas, du moins à court terme, le cannabis peut réduire la tension artérielle.

« La grande difficulté pour se montrer affirmatif, à ce point-ci, c'est qu'il faut des études à long terme. La tension artérielle pourrait bel et bien augmenter au fil des années si on utilise du cannabis médical. Il y encore trop d'incertitudes. »

Une volonté d'aider

Depuis qu'elle connaît les bénéfices du cannabis médical, Joanne Gauthier-Wiebe organise des rencontres pour sensibiliser le public et offrir des conseils à ceux qui utilisent le cannabis médical ou qui songent s'en prévaloir.

« Ils peuvent avoir 30 ans ou 90 ans. Certains veulent apprendre à préparer leur propre huile de cannabis, puisqu'un quart de tasse d'huile commerciale peut coûter 100 $. À la maison, on peut préparer la même quantité pour 15 $.

« D'autres personnes veulent savoir comment obtenir un permis médical du médecin. Et où acheter son médicament, puisqu'il y a plusieurs fournisseurs autorisés.

« Finalement, certains veulent écouter des témoignages, pour savoir si ce médicament remarquable peut effectivement les aider à traiter ou à gérer une maladie. Les aînés, surtout, qui peuvent éprouver beaucoup de douleurs. Je connais une septuagénaire qui a pu danser pour la première fois en deux ans lors du mariage de sa petite-fille. Grâce à l'huile de cannabis qui fournit du CBD. On a retrouvé une qualité de vie qu'on croyait disparue. »

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

Le mythe du Avro Arrow résonne encore

1958. L'aéronautique canadienne est en plein essor. À preuve, les vols d'essai du Avro Arrow, un chasseur-intercepteur supersonique conçu et construit au Canada, alors à la fine pointe technologique. L'histoire finit mal, mais prend à grande vitesse l'allure d'un mythe.

Paul Balcaen, commissaire des expositions au Royal Aviation Museum of Western Canada, explique pourquoi l'Arrow reste à la fois source de fierté et d'amertume pour de nombreux Canadiens.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Paul Balcaen pose avec un modèle réduit du célèbre Avro Arrow, au Royal Aviation Museum of Western Canada. L'Arrow a volé entre le 25 mars 1958 et le 11 janvier 1959.

▶ En 1958, Avro Canada effectuait des vols d'essai du Arrow...

Paul Balcaen : Pour certains historiens, l'Arrow était un des meilleurs avions jamais conçus. Son design était certainement un des meilleurs de l'époque. Il fallait que l'avion soit léger, puissant, rapide et capable de franchir des distances énormes.

On était en pleine Guerre froide avec l'URSS. L'Arrow devait patrouiller la région arctique du Grand Nord canadien, jalonnée par les postes de radar de la *Distant Early Warning Line,* la fameuse *DEW Line*. L'idée était d'intercepter et d'abattre les bombardiers soviétiques en cas de guerre nucléaire.

▶ Et l'Arrow avait ce qu'il fallait pour réaliser ce type de mission...

P. B. : Absolument. Les Américains n'étaient pas encore convaincus que les ailes delta étaient la solution pour un avion supersonique. Avro Canada a lancé des maquettes du Arrow sur des fusées supersoniques projetées par-dessus le lac Ontario. Ces essais ont convaincu les Canadiens que le delta était efficace.

L'Arrow était très léger, avec un fuselage en titane et en magnésium, des éléments rares en ce temps-là. Il possédait le tout premier système de *fly by wire*, un système hydraulique géré par un ordinateur qui aide le pilote à contrôler l'avion. L'avion était aussi doté d'un système pour contrôler la température dans la cabine du pilote et ailleurs dans le fuselage. Dans l'Arctique, il faut chauffer la cabine. Mais à des vitesses supersoniques, un avion se réchauffe. Il fallait donc également refroidir les ordinateurs et les systèmes électroniques, sans parler des réservoirs de carburant.

▶ Extraordinaire...

P. B. : Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est qu'Avro Canada a pris seulement quatre ans pour développer l'avion et fabriquer un prototype, de 1953 à 1957. D'habitude, ça prend une bonne dizaine d'années. L'équipe d'ingénieurs d'Avro Canada, dirigée par James Floyd, le designer principal du Arrow, était audacieuse.

▶ Trop audacieuse?

P. B. : Certains historiens le croient. Avro a demandé à sa filiale, Orenda Engines, de développer un turboréacteur de haute performance, l'Iroquois. Nouvel avion, nouveaux moteurs. C'était risqué. Et l'Aviation Royale Canadienne s'est mise à exiger plus d'innovations, ce qui a fait augmenter les coûts du développement de l'Arrow. En 1953, il s'agissait d'un projet de 2 à 4 millions $. En 1958, les coûts s'élevaient à 12,5 millions.

▶ On connaît la suite...

P. B. : Elle est tragique. Le gouvernement fédéral libéral de Louis Saint-Laurent avait approuvé le projet. En 1957, les conservateurs de John Diefenbaker accèdent au pouvoir. Le Fédéral commence à exprimer des doutes. Et le 20 février 1959, Diefenbaker annule la formidable aventure de l'Arrow. Les six prototypes sont détruits, comme d'ailleurs les plans de l'avion.

▶ Pourquoi Diefenbaker a-t-il agi si brutalement?

P. B. : C'est là qu'on entre dans le mythe. Certains ont cru qu'il s'agissait tout simplement d'un acte de vengeance contre les libéraux. D'autres, qui aiment les conspirations, croient encore que les Américains ne voulaient pas que le Canada développe cet avion, que le Canada ne reste pas un leader en aéronautique. Et que Diefenbaker aurait croulé sous la pression politique.

▶ Et qu'en pensez-vous?

P. B. : Je ne raffole pas des théories de conspiration. C'est sûr que l'amour-propre des Canadiens a été atteint par l'annulation de l'Arrow. Mais c'est vrai que les coûts de l'Arrow augmentaient. Et c'est une quasi-certitude que ni les Américains, ni les Britanniques n'auraient acheté l'avion s'il avait été produit en série. Le marché pour l'Arrow aurait donc été plutôt limité.

Pour ce qui est de la brutalité de la décision, il n'y a qu'une explication possible : la logique de la Guerre froide. Le gouvernement conservateur avait peur qu'il y ait des espions soviétiques parmi les ouvriers d'Avro Canada. Personne ne voulait que cette haute technologie se retrouve dans les mains des Russes. Et en effet, en 1964, quand les Russes ont inauguré leur nouveau chasseur, le MIG-25, c'était évident qu'il possédait des caractéristiques très semblables à celles de l'Arrow.



Pas de Canadiens, pas de Lune

Pour Paul Balcaen, l'exode des cerveaux vers les États-Unis provoqué par l'annulation de l'Arrow constitue « la grande tragédie de l'Affaire Arrow » :

« En 1959, 32 ingénieurs d'Avro Canada, y compris l'aérodynamiste Jim Chamberlin et l'ingénieur Owen Maynard, ont été recrutés par la NASA américaine. L'amertume causée par cette perte de compétences a beaucoup contribué au mythe entourant l'Arrow.

« Surtout quand on se rend compte des contributions à la conquête de l'espace de ce que la NASA appelait l'*Avro Group*. Jim Chamberlin est devenu l'ingénieur en chef du projet Mercury. Il a aussi fait partie des scientifiques qui ont convaincu la NASA d'adopter le rendez-vous en orbite lunaire pour le programme Apollo. Avant tout, Chamberlin a été le concepteur principal de la capsule Gemini.

« Gemini, c'est le maillon qui fait le lien entre les capsules Mercury, à un astronaute, et les capsules Apollo, à trois astronautes. C'est ce programme qui a permis de développer le savoir-faire nécessaire pour réussir des arrimages dans l'espace, des changements de vitesse orbitale et d'altitude orbitale. Sans ces capacités, pas moyen de se rendre sur la Lune.

« Owen Maynard, a pour sa part contribué au premier design de la capsule Apollo. Ensuite, il est devenu l'un des principaux concepteurs du module lunaire. Il a travaillé étroitement avec la célèbre équipe de Tom Kelly, de l'avionneur Grumman.

« On peut multiplier les exemples. Au point d'affirmer que sans les Canadiens, Neil Armstrong n'aurait pas marché sur la Lune. »

Mettre la main à sa future maison

Anta Mbaye, mère de trois enfants et originaire du Sénégal, a toujours rêvé d'être propriétaire de sa maison. Grâce à Habitat pour l'humanité, ce rêve deviendra bientôt réalité.

Manella VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca



De gauche à droite : Anta Mbaye et ses enfants, Bineta, Seynabou et Bocar Diallo devraient pouvoir emmenager dans leur nouvelle maison d'ici janvier 2019.

photo : Manella Vila Nova

Anta Mbaye et sa famille ont quitté le Sénégal il y a huit ans. Elle se souvient encore de son arrivée au Canada, le 24 novembre 2010. « On était en pleine tempête de neige. L'avion avait dû rester en vol, parce que le pilote ne pouvait pas atterrir. Il nous a dit : *On va faire une promenade en attendant de pouvoir se poser.* »

Dans la mesure où le Sénégal n'est pas un pays en guerre, elle n'a pas disposé du statut de réfugié. « Mon beau-père et mon beau-frère, qui étaient déjà au Canada, nous ont sponsorisés. Je voulais venir découvrir le Canada, et donner plus de chances à mes enfants pour leur avenir. »

Au Manitoba, Anta Mbaye a saisi les opportunités qui se sont présentées. Elle travaille comme aide-soignante à Saint-Boniface et espère obtenir son diplôme d'infirmière de L'Université de Saint-Boniface. « En général, pour travailler au Sénégal, c'est la ségrégation. Il faut connaître quelqu'un, ou être déjà riche pour s'en sortir. Ici, il suffit de vouloir. Si tu es courageux et déterminé, tu peux avoir ton gagne-pain. »

En 2016, la mère de famille a entendu parler d'Habitat pour l'humanité grâce à un ami. « Il m'a dit que l'organisme construisait des maisons pour les familles à faible revenu. Je suis partie prendre les formulaires pour postuler. Ils m'ont informée qu'il y avait environ deux ans d'attente entre le dépôt du dossier et la construction de la maison. »

Pour être sélectionnée, Anta Mbaye devait répondre à certains critères. « Il faut avoir des enfants, un emploi stable pour pouvoir payer la maison, et gagner entre 26 000 et 58 000 $ par an. Dans le formulaire, ils nous demandent dans quelle zone du Manitoba on souhaiterait habiter, et ils nous contactent quand ils ont un emplacement disponible. J'avais demandé Saint-Boniface, pour rester dans le quartier des écoles de mes enfants. »

Pour faciliter l'achat aux familles, Habitat pour l'humanité remplace le versement initial par des heures de bénévolat. « J'avais déjà envisagé d'acheter une maison, mais c'était difficile d'avoir d'avance 5 à 10 % de la totalité du prix de la maison. Ici, je dois faire 500 heures de bénévolat, que je peux effectuer sur le terrain, au bureau ou au magasin de l'organisme. »

La construction de la maison d'Anta Mbaye et de ses enfants a débuté au mois de juin. « Sur le terrain, ils construisent trois unités, pour trois familles. Nous aurons une maison avec quatre chambres et un jardin. J'ai été bénévole pour la construction. Tu aides à bâtir la maison dans laquelle tu vas habiter. »

C'était sa première expérience du genre. « Je n'avais jamais fait de construction, mais j'ai appris beaucoup. J'ai planté beaucoup de clous. C'est une grande fierté et un grand plaisir de voir qu'on a contribué à construire sa propre maison. »

Bineta, Seynabou et Bocar Diallo, les trois enfants d'Anta Mbaye, ont aussi apporté leur contribution. « Je les ai emmenés sur le site. Ils n'avaient pas le droit d'aller sur le chantier, mais ils ont aidé à la cuisine. »

La mère de famille a été très touchée par le travail des bénévoles. « Je ne réalisais pas à quel point c'était difficile de travailler sous le soleil avant. Voir tous les bénévoles présents, ça montre leur générosité. C'est vraiment beau d'avoir un organisme comme Habitat pour l'humanité qui vient en aide aux familles à revenus modestes. »



Habitat pour l'humanité, comment ça marche?

Fondée aux États-Unis en 1976 sur l'idée d'un concept développé dix ans plus tôt dans l'État de Géorgie, l'organisme Habitat pour l'humanité contribue à la construction de logements pour des familles du monde entier.

Michelle Pereira, vice-présidente marketing, communications et philanthropie au Manitoba, explique : « Nous aidons les familles à revenus modestes à devenir propriétaires à un prix abordable. Nous réalisons des levées de fonds dans la communauté et travaillons avec des bénévoles, à qui nous apprenons les bases de la construction. »

Les terrains sur lesquels les habitations sont bâties sont achetés par l'organisme ou donnés. « Nous essayons de laisser les familles à proximité de leur système de soutien. Nous leur proposons trois adresses, et elles choisissent celle qui fonctionne le mieux pour elles. Nous prenons les terrains là où nous le pouvons. »

Une fois terminés, les logements sont vendus aux familles. « Nous ne leur demandons pas de paiement initial, mais des heures de bénévolat. Ils remboursent la maison sans intérêts pendant 15 ans pour un minimum de 550 $ par mois, à hauteur de 27 % de leur revenu brut. Cette somme est recalculée chaque année. »

Après 15 ans, les familles doivent rembourser la totalité de la maison. « Ils doivent faire un prêt normal. La somme qu'ils nous donnent est utilisée pour construire de nouvelles maisons pour d'autres familles. La valeur de la propriété est évaluée par un expert indépendant, et c'est la somme que nous demandons aux participants. »

Cette année, la branche manitobaine d'Habitat pour l'humanité travaille sur 17 maisons dans la province. « La chose importante à retenir est que toutes ces familles achètent leur maison. Ce n'est pas un don. Généralement, ce sont des familles qui résident en logements sociaux. Notre organisme leur permet de devenir propriétaires, tout en libérant un logement social. »

Le Classique Caisse de Francofonds : la réussite au rendez-vous

Quelque 130 personnes, dont 91 golfeurs, ont convergé vers le terrain de golf de Saint-Pierre-Jolys le 6 septembre pour participer à la 6e édition du tournoi Classique Caisse de Francofonds.

Pour la directrice générale de la fondation, Madeleine Arbez, « cet évènement nous permet de prélever de l'argent pour nos fonds de dotation. Depuis ses débuts, le tournoi connaît un franc succès et nous a déjà permis d'amasser quelque 329 000 $. » Cette année ne fait pas exception. Entre les frais d'inscription et la participation à l'encan silencieux ou encore à la vente aux enchères, un montant de 45 000 $ a été récolté.

Le tournoi fournit aussi « l'occasion pour les organismes et les participants de reconnaître l'importance du français dans notre communauté, même s'ils ne parlent pas tous la langue ».

Les deux invités d'honneur de la journée étaient d'anciens joueurs des Jets de Winnipeg, Dave Babych et Lucien DeBlois, également un ancien des Canadiens de Montréal. Pour les deux vedettes, pas de doute, ce sont les Manitobains qui font le charme de la province.

Lucien DeBlois lance sans hésitation : « Le Manitoba, c'est comme une seconde famille pour moi. J'en suis à ma troisième participation au Classique Caisse. Le fait français diminue de jour en jour, c'est pourquoi il est important de continuer à travailler fort, comme ici aujourd'hui, pour perpétuer notre héritage et notre belle culture. »

C'est aussi ce qui a motivé Rachelle Nato, spécialiste en marketing à Caisse Groupe Financier, d'être bénévole pour la journée : « Cet évènement rassemble la communauté et nous permet de célébrer notre francophonie. Tout le monde en sort gagnant. » En tout, 14 employés de la Caisse, commanditaire principal du tournoi de golf, ont contribué à l'organisation de la journée.

L. R.



photos : Marta Guerrero

Les participants à la 6e édition de la Classique Caisse ont golfé au profit de la fondation Francofonds.





Lucien DeBlois et Dave Babych.



De gauche à droite : Christian Perron, Dave Babych, Stéphane Dorge, Louis St-Cyr, Lynne Connelly et Lucien DeBlois.



Lucienne Châteauneuf et Thérèse Dorge.



De gauche à droite : Lynne Guertin, Dave Babych, Michael Guertin, Louise Gorrie, Michael Gorrie, Lucien DeBlois.



Lucien DeBlois et David MacNair.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca


DSFMecole


DSFMecole


DSFM_ALERTE

Magalie Chinchilla Chaput : la volonté de faire une différence

Francophonie – Représentation – Rayonnement

Avec un emploi estival à temps plein à la Maison Gabrielle-Roy et un emploi à temps partiel à La Fourche, Magalie Chinchilla Chaput, en 12e année au Collège Louis-Riel, a eu un été bien rempli. Elle a cependant trouvé le temps de partir représenter le Manitoba comme jeune ambassadrice bilingue au Forum national des jeunes ambassadeurs.

Magalie Chinchilla Chaput a découvert le forum par hasard. « Mon frère voulait y participer, mais comme il fallait rentrer en 11e ou 12e année, il était trop âgé. Alors il me l'a conseillé. Après, j'ai remarqué les publicités sur les babillards à l'école. J'ai su que j'avais été sélectionnée au mois de juin. »

Le programme, qui s'est déroulé à Montréal du 9 au 14 août, rassemblait 30 jeunes de tout le Canada pour « trouver des moyens de promouvoir le français, promouvoir le bilinguisme et vivre en harmonie avec les anglophones. Nous avons suivi des ateliers spécifiques avec des astuces pour organiser des évènements aussi efficaces que possible sur le plan linguistique dans nos écoles. »

> ***« Le français est une partie de mon identité. »***
> Magalie Chinchilla Chaput, 12e année.

Les jeunes ont aussi reçu la visite de conférenciers qui partageaient leurs expériences avec la langue. « Ils étaient là pour nous inspirer. Ils nous ont donné des conseils sur comment garder notre identité, et nous ont montré qu'il ne faut pas hésiter à se battre pour avoir notre place dans la société. »

Née de parents francophone et hispanophone, Magalie Chinchilla Chaput estime que « le français est une partie de mon identité. J'ai deux cultures : celle du Canada français, et celle du Costa Rica. Je ne veux pas les perdre. Quand je vois les jeunes autour de moi qui ne voient pas l'importance et les bénéfices de parler français, je trouve ça triste. Parce que moi, j'ai toujours essayé de protéger le français. »

Durant son séjour à Montréal, Magalie Chinchilla Chaput a rencontré des jeunes de tous les horizons. « J'ai été exposée à la diversité de la francophonie. 27 des participants avaient le français comme langue seconde. Certains venaient d'immersion, d'autres avaient appris la langue par eux-mêmes. J'ai pris conscience que pouvoir parler français au quotidien était un privilège : il n'est pas aussi présent dans toutes les autres provinces, et certains doivent vraiment se battre pour le pratiquer. Tout le monde n'a pas forcément accès à la francophonie. »


Magalie Chinchilla Chaput.

Des rencontres qui l'ont beaucoup inspirée. « On a beaucoup exploré ce que c'était d'être canadien. On vit dans un pays bilingue, et ces jeunes ont décidé d'apprendre à parler et à vivre en français. Ici au Manitoba, la langue est présente dans le quartier. On oublie que ce n'est pas le cas partout. J'ai vraiment réalisé à quel point le français était précieux. »

À présent, la finissante du Collège Louis-Riel souhaite partager son savoir nouvellement acquis avec ses camarades. « C'est ma dernière année, ma dernière chance de pouvoir faire une différence dans mon école, mon quartier et ma communauté. Je suis membre des Jeunes Manitobains des Communautés Associées (JMCA) depuis la 9e année. On vient de commencer à mettre en place les activités de l'année. Notre objectif est d'atteindre les plus jeunes, parce que les plus grands ont fermé leurs oreilles. On va faire de notre mieux pour que tout le monde parle toujours en français au Collège Louis-Riel. »

Célébrons nos succès!





À l'approche de la rentrée, la DSFM a invité anciens et nouveaux enseignants à un grand rassemblement : le Festin pédagogique. Du 27 au 31 août, les nouveaux enseignants ont été accueillis par les ressources humaines et le service de programmation pour découvrir le fonctionnement de la division scolaire, avant d'aller suivre des ateliers de formation professionnelle avec leurs nouveaux collègues.

BONNE RENTRÉE 2018



Les grands avantages de la pré-rentrée

Rentrée – Communication – Organisation



La directrice adjointe Rachel Foidart avec André, Déric, Julien et Guylaine Boisjoli.

Pour toutes les écoles de la DSFM, l'heure de la rentrée a sonné. Petits et grands reprennent le chemin des salles de classe sans réserve. Ainsi, vendredi 7 septembre, les élèves de l'École Noël-Ritchot n'avaient aucun stress en arpentant les couloirs de l'établissement, qu'ils avaient découverts ou redécouverts avec leurs parents lors des conférences d'ouverture.

Les conférences sont très importantes pour débuter l'année, comme l'explique Rachel Foidart, la directrice adjointe. « Les conférences d'ouverture nous permettent de créer des liens et développer une relation avec les familles et les élèves. Cette connexion assure aussi une meilleure transition pour les enfants : ils apprennent à s'orienter dans l'école et apprennent à connaître leur enseignant. »

> *« J'ai beaucoup aimé cette rencontre, parce que maintenant, je sais tout à l'avance. »*
>
> André Boisjoli, 8e année.

Ces rencontres permettent à tous de débuter l'année du bon pied. « L'enseignant va procéder à quelques évaluations pour connaître les compétences des élèves et être en mesure de mieux les appuyer dès le départ. Ils vont aussi se renseigner sur leurs centres d'intérêt, afin de préparer des thèmes à explorer pendant l'année. Ce procédé permet de susciter la motivation des élèves, qui sont alors plus engagés dans l'apprentissage. »

Chaque enseignant établit le déroulement de la rencontre, qui dure 30 minutes pour chaque enfant. « Ils prévoient des activités en fonction du niveau qu'ils enseignent. L'enseignante de maternelle, par exemple, a disposé des centres d'activités dans sa classe pour évaluer diverses compétences chez les élèves. Pour les plus grands, ça peut être des questionnements, comme ce qu'ils attendent de l'année. »

La directrice adjointe constate les effets positifs de ce système de pré-rentrée. « Je pense que ça crée une aisance de communication pour les parents. C'est un grand confort pour eux de savoir que l'enseignant est disponible. Pour les enfants, ça diminue l'anxiété de la rentrée. Tout est déjà établi, ils n'ont plus qu'à profiter de leurs retrouvailles avec leurs camarades. »

Guylaine Boisoli, maman d'André, en 8e année, Déric, en 5e année et Julien en 3e année, se réjouit de cette initiative. « C'est très bien pour mieux connaître les enseignants, et pour qu'ils connaissent mieux nos enfants. On a aussi toutes les informations sur ce qui va se passer pendant l'année. Tout est très bien organisé, la procédure de prise de rendez-vous est simple. »

André Boisjoli avait hâte de retourner à l'école. « Les nouvelles décorations donnent de la vie à l'école. Cette année, j'ai la même enseignante. Elle m'a expliqué tous les projets et les nouveautés. J'ai beaucoup aimé cette rencontre, parce que maintenant, je sais tout à l'avance. »

Son frère Julien a déjà retenu un projet qui l'intéressait. « L'enseignante a parlé du projet des toutous voyageurs. On envoie un toutou avec des personnes qui voyagent, et elles le prennent en photo là où elles sont. J'ai bien aimé discuter avec elle. Je trouve qu'elle a une belle classe. » Déric ajoute : « J'avais hâte de tout savoir, de pouvoir choisir ma place et trouver mon casier. »

Grande nouveauté cette année, Noël-Ritchot dispose à présent de comptes Twitter et Facebook. Rachel Foidart : « On veut célébrer et valoriser les belles choses qu'on fait à l'école. C'est une manière d'être plus visibles, de partager les réussites et reconnaître ceux qui font des contributions. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 10 au 12 septembre,
Camp Campus pour les élèves de la 9e à la 12e des écoles du Campus.

Du 21 au 23 septembre,
Camp JMCA - Groupe Terre, élèves du secondaire : Centre scolaire Léo-Rémillard (10e et 12e années), École communautaire Aurèle-Lemoine et École Saint-Joachim.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 26 septembre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire, Lorette.

Le 24 octobre,
Élections scolaires 2018 de la Commission scolaire franco-manitobaine.

LES CONGÉS

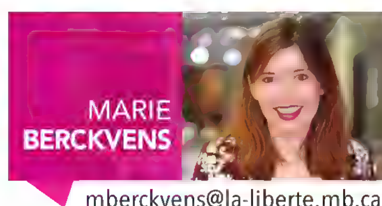
Le 24 septembre,
Journée d'administration, congé pour les élèves :

- Centre scolaire Léo-Rémillard
- Collège Louis-Riel
- École Christine-Lespérance
- École/Collège régional Gabrielle-Roy
- École communautaire Réal-Bérard
- École Lagimodière
- École Noël-Ritchot
- École Pointe-de-Chênes
- École Précieux-Sang
- École régionale Notre-Dame
- École régionale Saint-Jean-Baptiste
- École Roméo-Dallaire
- École Saint-Joachim
- École Sainte-Agathe
- École Lacerte
- École Taché



Les prescriptions du docteur Pravinsagar G. Mehta

Le docteur Pravinsagar G. Mehta exerce la médecine depuis plus de 40 ans. Ce septuagénaire, passionné par son métier, ne s'arrêtera que quand sa santé ne lui permettra plus de travailler.



mberckvens@la-liberte.mb.ca


photo : Marie Berckvens

Le docteur Pravinsagar G. Mehta est en rémission du cancer depuis sept ans. On lui a diagnostiqué de l'arthrose à l'âge de 35 ans. Il a réussi à bien vivre avec cette pathologie, notamment grâce à la natation.



Le docteur Pravinsagar G. Mehta est en ce moment directeur médical d'Actionmarguerite et il reçoit aussi des patients, à son cabinet à Saint-Boniface et à l'hôpital Victoria.

Né en Ouganda, voilà 72 ans, c'est son beau-frère qui lui a transmis la fibre médicale. « C'était un homme très instruit, qui prenait soin des gens. Il recevait à son bureau, mais allait aussi dans la jungle. Il était du genre à ne jamais se plaindre. Il offrait ses services à des gens qui ne pouvaient pas se le permettre. En Afrique, tu paies cash les services du médecin. Il n'y a pas de système de soins de santé. Si les gens ne pouvaient pas payer, il travaillait gratuitement. J'aimais son attitude. Mon beau-frère est devenu mon mentor. »

Après avoir fait sa médecine à Sheffield, en Angleterre, Pravinsagar G. Mehta, d'origine indienne, voulait retourner servir en Ouganda. C'était sans compter la situation politique très tendue à l'époque (voir encadré).

Il a opté pour le Canada pour devenir médecin de famille. « J'ai trouvé un cabinet rue Goulet à Saint-Boniface. Le médecin dont j'ai pris la place, avait pratiqué pendant 40 ans. Lui-même avait repris le cabinet de son père qui avait exercé pendant 40 ans. Le cabinet comme tel a donc presque 120 ans de mémoire. C'est un long historique de patients, presque cinq générations. »

Quand on entre dans le cabinet du Dr Pravinsagar G. Mehta, on est interpellé par la multitude de cadres accrochés au mur. On retrouve pêle-mêle son certificat en soins gériatriques obtenu récemment, la reconnaissance comme médecin de l'année remis en 2016 par le Collège des médecins de famille du Canada, un article de presse qui explique que le docteur a nagé 8 700 jours d'affilée, des photos de golf, les préceptes de vie de Ghandi...

Adepte de psychologie positive, ce professionnel de la santé est interrissable lorsqu'on lui demande son secret de longévité. « Premièrement, il faut garder une attitude positive. Deuxièmement, il faut maintenir un cercle social avec ses amis, ses collègues. Troisièmement, garder à l'esprit les 5 F : La famille, la famille de médecins, la famille d'animaux, les amis (*friends*) et les finances.

Quatrièmement, il faut être conscient de ses limites. Une chose que mon médecin m'a dite un jour et que j'ai gardée toute ma vie : *Souviens-toi, tu n'es pas seul. Si tu n'es pas sûr de quelque chose, n'aies pas peur de demander de l'aide. Donc, j'ai toujours agi ainsi. Je n'ai aucun scrupule à demander de l'aide. Je n'ai pas de fausse fierté. J'écoute les gens.* » (1)

Et la retraite? La question provoque un trait d'humour : « J'ai suivi des séminaires à ce sujet. J'ai retenu une phrase d'Alan Roadburg. Il m'a dit *Tu peux être retraité. RETIRE en anglais. Mais en ajoutant un tiret, cela donne RE-TIRE.* Cela veut dire qu'on change les roues et qu'on repart. » (2)

Il semblerait quand même que la date de 2020 le séduise pour mettre un terme à sa carrière. « 2020, ça sonne très bien. Et puis, ce sera l'année des retrouvailles avec mes anciens camarades, pour le 50e anniversaire de notre graduation. À l'époque, je n'avais pas pu assister à ma propre remise de diplômes, alors, ce sera une parfaite occasion! »

(1) Docteur Mehta dit s'inspirer d'un site web fondé par Dr Keri-Leigh Cassidy, Professeure de psychiatrie et directrice du programme de psychiatrie gériatrique à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse : https://fountainofhealth.ca/

(2) Alan Roadburg a écrit un livre à ce sujet : *Life after medicine*.



Un exclu d'Ouganda

En 1972, le président ougandais Idi Amin Dada a ordonné l'expulsion de la minorité asiatique de son pays, en lui donnant 90 jours pour quitter le territoire national. Au moment de l'expulsion, 80 000 personnes d'origine sud-asiatique, principalement des Gujaratis comme Pravinsagar G. Mehta résidaient dans le pays.

Une majorité d'entre elles a émigré au Royaume-Uni, au Canada, en Inde et au Kenya. « Le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a accepté les réfugiés d'Ouganda. J'étais chanceux. Ces dernières années, Justin Trudeau à son tour s'est montré accueillant envers les réfugiés indiens. J'essaye de rendre service à mon tour. Lorsque je vais au temple, il y a beaucoup de réfugiés qui parlent le gujarati. Je les prends comme patients et je les aide. »

L'envie de dépoussiérer le piano

Avant d'aller à Paris, Toronto ou San Francisco, c'est à Winnipeg que Jean-Michel Blais, qui s'est servi du piano pour soigner sa maladie de Tourette, se produira pour une tournée à la suite de dernier album, *Dans ma main*. (1)

Morgane LEMÉE

mlemee@la-liberte.mb.ca

Sa musique, Jean-Michel Blais la voit comme thérapeutique. Certes, pour le public, mais surtout pour lui. « Quand j'étais enfant, on ne savait pas ce que j'avais. J'ai commencé à écouter beaucoup de musique et ça m'apaisait. Puis j'ai commencé à jouer du piano à 11 ans. Sur une vieille cassette VHS de mon premier concert, on peut voir que j'avais beaucoup de tics, mais dès que je commence à jouer, tout cesse. Jusqu'à ce que j'arrête de jouer, et là, les tics reprennent. On a su plus tard que c'est le syndrome de Tourette. Je peux dire aujourd'hui que je l'ai principalement traité par moi-même, avec l'usage de la musique. »

Cet esprit guérisseur, Jean-Michel Blais l'applique également à son public. C'est certainement le fruit de sa carrière d'intervenant social. Avant de devenir un musicien professionnel convoité autant au Canada qu'en Europe, Jean-Michel Blais était éducateur spécialisé. « Je viens de refuser un poste de remplacement à temps-plein, car je n'ai plus de temps. Au Québec, être professeur au CGEP, c'est un emploi très convoité. C'était une décision difficile, car j'ai tendance à dire oui à tout, et je manque de temps. Je dois refuser parfois des beaux projets, pour vivre ma passion, qui est aujourd'hui ma profession. C'est quand même un beau problème. »

À 31 ans, tout décolle pour le pianiste québécois, après la sortie de son premier album, *il*, en 2016. Enregistré dans l'intimité de sa propre chambre, il fait rapidement figure dans les dix meilleurs albums de l'année du *Time Magazine*. « À la base, *il* ne devait pas être diffusé. C'était un premier album assez involontaire, pour me vider l'esprit. Je l'ai quand même mis sur internet et très vite la maison de disque Arts & Craft m'a contacté. On a signé et là, la musique a commencé pour moi. Tout est allé très vite. J'essaie de ne pas me flatter l'égo avec tout ça. Le fait de faire un album chez soi, avec des amis, pour la modique somme de 500 $, et de se retrouver maintenant avec des millions d'écoutes sur internet, c'est ça qu'il faut célébrer. C'est la possibilité d'exister encore aujourd'hui dans l'industrie musicale en tout simplicité. »



photo : Gracieuseté John Londono

→ Le pianiste Jean-Michel Blais sera au West End Cultural Centre le 14 septembre, pour un concert aux envolées néoclassiques et électroniques.

Lors de sa dernière venue à Winnipeg en juin 2017, Jean-Michel Blais était accompagné de son piano seulement. Cette fois-ci, il y son ordinateur en plus, à l'image de son dernier album, *Dans ma main*. Sorti en mai 2018, cet opus de dix titres marie son fidèle piano à la musique électronique. Un trait devenu typique de Jean-Michel Blais, qui avait déjà collaboré avec l'artiste électronique CFCF en 2017, pour leur EP *Cascades*. « Ayant vécu à Berlin pendant un an, je suis devenu un fanatique de musique électronique. Je trouve vraiment intéressant de mélanger ces deux genres sous différentes formes. Il y a une volonté de transcender le piano, de l'ajourner. C'est un instrument qui n'a pas tant évolué depuis une centaine d'années. Ce n'est pas possible qu'il n'y ait pas plus de gens qui pensent le piano différemment. L'électronique pour moi, c'est tellement 21e siècle. Allier les deux, c'est quelque chose d'intergénérationnel. C'est un rêve que je chérissais. Et ça ouvre beaucoup de portes pour la création. »



Ça clique avec le public

Pour Jean-Michel Blais, la relation avec le public est un élément fondamental. Lors de ses concerts, l'échange est constant avec le public, mais aussi après, en restant sur place pour discuter. Certains viennent pour des autographes. D'autres pour parler, se confier, pleurer. « C'est vraiment fou. Je ne sais pas vraiment pourquoi ma musique a cet impact sur les gens. Ce n'est pas mon intention. Je fais ma musique pour moi, ce qui me plait. Mes compositions véhiculent un message un peu universel, humain, sur mon passé ou sur ce que j'observe. Je pense que c'est ça qui parle aux gens. C'est comme si ces émotions étaient encapsulées dans la musique et en l'écoutant on ouvre des portes, et ça résonne chez certaines personnes. Ma musique n'est pourtant pas dépressive, mais elle joue peut-être avec la nostalgie, avec des notions d'émotivité. Je ne suis pas dans le divertissement, mais plutôt dans l'introspection, la confrontation. Et cette volonté d'écouter, d'aider, se rejoint beaucoup à mon passé d'éducateur spécialisé. »

(1) Le concert de Jean-Michel Blais aura lieu le 14 septembre 2018 à 20 h au West End Cultural Centre (WECC), 586, avenue Ellice, à Winnipeg. Ouverture des portes : 19 h 30. Prix des billets : 20 $ en avance (billets disponibles dans les boutiques Into the music, sur ticketfly.com et au WECC), 25 $ à la porte.

À la défense du coup de pinceau

Roger LaFrenière expose 14 de ses plus récentes toiles, sous un titre qui fait écho de sa principale inspiration : *Prairie Images*. L'occasion de faire l'esquisse de sa longue carrière, toujours en évolution. (1)

MORGANE LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca



Roger LaFrenière, à l'aube de son exposition à la Fleet Gallery.

photo : Marta Guerrero

Sa marque de fabrique est bien connue. Roger LaFrenière a transposé mille et un paysages sur ses toiles. Un élément l'attire particulièrement : le calme.

« Dans tous les paysages, tous, il y a toujours un calme quelque part. Ça me fascine. Même dans les plus grosses tempêtes, les plus gros orages. Il y a une sorte de rythme produit avec le tonnerre, de mélodie relaxante. Ça nous berce. Paradoxalement, c'est dans ce genre d'atmosphère que je dors le mieux. »

Pour cette nouvelle exposition, Roger LaFrenière revient avec sa thématique fétiche, à quelques variantes près. « J'aime parler des plaines de différentes façons. Au lieu d'allier uniquement ciel et terre, là j'ai rajouté des arbres et des éléments que l'on voit de plus près. Quelques œuvres représentent aussi des couchers de soleil, ce que je ne traduis pas souvent. »

Prairie Images se différencie également dans la technique. « J'ai un peu changé ma façon d'utiliser la peinture sur plusieurs toiles. La texture est plus épaisse, plus textuelle. Je me suis inspiré d'un atelier auquel j'ai récemment participé sur les artistes impressionnistes. J'ai toujours été fasciné par leur manière d'étendre la peinture sur les toiles. »

Bien que ses premiers souvenirs soient marqués par le rêve de devenir violoniste, Roger LaFrenière est vite tombé en amour avec la peinture à l'huile. « J'avais 12 ans. On était en voyage à Ottawa en famille. Dans un magasin de matériaux, on est passé devant le rayon peinture. J'ai tout de suite été très attiré par la couleur et la senteur de la peinture à l'huile. C'était incroyable. On en a acheté une boîte. Pour moi, c'est là que tout a commencé. »

Depuis, l'artiste originaire de la Montagne a changé son matériau principal, la peinture à l'huile étant très toxique à cause du plomb présent dans toutes les couleurs. « Je suis passé à la peinture acrylique, même si mon cœur appartient toujours à la peinture à l'huile. Elle est transparente, elle se tient, elle garde sa texture à travers le coup de pinceau. La peinture à l'huile est passionnante. Je continue à l'utiliser l'été seulement, avec mon trépied extérieur et le vent dans le dos. »

Une chose est certaine pour Roger LaFrenière : on n'a jamais fini d'apprendre. « Peindre, c'est une fabuleuse façon de passer sa vie. Plus je vieillis, plus j'utilise de grandes toiles. Cela me permet d'apprendre de nouvelles techniques, sans cesse. Il y a une quinzaine d'années, certains disaient que la peinture était morte. Et puis elle est revenue, tranquillement.

« Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est la place de la technologie. Les enfants à l'école n'écrivent plus, ils tapent sur des ordinateurs. Plus personne n'écrit avec un stylo. J'espère que ça n'arrivera pas à la peinture. Certains mouvements de pensée parlent de faire de l'art avec l'électronique. Quand tu suis cette pente, tout finit par se ressembler. On perd l'individualité. J'aimerais pouvoir inspirer ceux qui pensent faire de l'art, en leur rappelant que c'est une façon très personnelle de s'exprimer. Il n'y a personne d'autre qui peut le faire comme eux. Et surtout pas des machines. »

(1) L'exposition *Prairie Images* est à voir à la Fleet Gallery, 65, rue Albert, à Winnipeg, jusqu'au 29 septembre 2018. Vernissage le 13 septembre, de 17 h à 21 h.

Le 340 Provencher : le centre d'attraction culturelle

La saison 2018-2019 annonce une nouvelle ère au 340 Provencher. Pour marquer le coup, le Théâtre Cercle Molière (TCM) et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) se sont unis pour lancer conjointement leurs nouveautés.

MANELLA VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca

Grande première pour les deux organismes francophones, ce lancement conjoint avait pour objectif de rassembler les publics. Ginette Lavack, la directrice générale du CCFM explique : « On est voisins, on offre tous les deux des programmations intéressantes. L'an dernier on a collaboré sur le Wild West Show, avec le Festival du Voyageur. Cette année, on va continuer sur cette lancée et essayer de développer plus de choses en commun. »

Mêmes sentiments pour Geneviève Pelletier, la directrice artistique et générale du Théâtre Cercle Molière. « Ce lancement montre notre volonté de faire front commun sur l'idée d'exposer toute la culture présente au 340 Provencher. Dans le futur, j'aimerais que tous les organismes fassent un lancement conjoint. Un soir où on déploierait tout et on célèbrerait ce qui se passe ici. »

Les organismes ont tout à gagner à travers cette collaboration. Ginette Lavack : « Le nombre fait la force. Il faut saisir toutes les occasions qu'on a de se retrouver et partager les ressources. Ça crée des plus beaux produits, ça nous permet d'avoir plus d'évènements et des activités de qualité. Et c'est plus le fun ensemble! »

Ainsi, le 6 septembre, les amateurs de culture ont pu découvrir la saison du CCFM, qui conservera ses activités phares comme la LIM, les Mardis Jazz, et la programmation jeunesse, mais ajoutera aussi de nouvelles touches. Ginette Lavack précise : « Au printemps dernier, nous avons organisé un forum ouvert avec un public cible. Ils ont demandé une évolution de la programmation. Et nous y avons travaillé. Nous offrirons des choix musicaux plus diversifiés avec des artistes différents. C'est important de continuer à bâtir et à agrandir le public du CCFM. »

La saison du TCM s'orchestre autour du thème du déplacement. Geneviève Pelletier : « Nous voulons que le TCM soit un *hub* de création, une plaque tournante de diversité et de perspectives culturelles. Quand on se déplace, on voit les choses autrement, et on sort de l'habituel. »


photo : Marta Guerrero

Geneviève Pelletier, directrice artistique et générale du Théâtre Cercle Molière (à gauche), et Ginette Lavack, directrice générale du CCFM (à droite).

Cette année, quatre pièces sont à l'affiche de la programmation régulière : *l'Armoire*, qui réunit une équipe aux multiples nationalités ; *Villes*, du théâtre d'objets ; *Straight Jacket Winter*, l'histoire d'un couple déraciné ; et *Que faire d'Albert*, où un octogénaire refuse d'entrer en résidence pour personnes âgées. La programmation jeunesse proposera *Traversée*, une histoire de voyage racontée en français et en langue des signes.

Le TCM va aussi partir à la rencontre d'un nouveau public avec des spectacles Pop-up à l'Université de Winnipeg, l'Université de Saint-Boniface ou encore à l'Alliance française. « Nous proposerons également une série d'ateliers gratuits, intitulés *Démystifier les métiers du théâtre*. Nous lançons aussi le Passeport TCM, qui permettra aux abonnés de bénéficier de différents types de produits chez nos partenaires, ainsi qu'un partenariat avec la Fédération des parents du Manitoba qui nous permet d'offrir un service de garde pour les parents souhaitant voir nos pièces. »

Par ailleurs, les amateurs de bière se réjouiront d'une nouveauté originale : une bière développée exclusivement pour le théâtre par la brasserie de Matthew Sabourin, Nonsuch Brewery Co. « Nonsuch a créé deux bières : une allemande, et une belge. Le public a voté pour sa préférée au lancement, et continuera à voter au Gala du homard afin de déterminer quelle sera la bière La Molière. »



La spéciale Molière pour les planches

Pour Matthew Sabourin, président de la microbrasserie Nonsuch Brewing Co., tout a commencé par une passion et un rêve. « Toute ma vie, j'ai adoré le théâtre. Il y a presque 10 ans, je suis devenu bénévole au Théâtre Cercle Molière. J'avais aussi le rêve d'ouvrir ma propre brasserie, que j'ai réalisé l'année passée. »

Dès le lancement de la brasserie Nonsuch Brewing Co., l'entrepreneur s'est tourné vers le TCM. « Un des premiers groupes que je voulais contacter pour une collaboration était le TCM. La troupe est très importante pour moi, et je voyais là un bon moyen de rattacher mes deux passions dans la vie. »

Cette idée n'était pas nouvelle pour lui. « Il y a longtemps, j'avais déjà mentionné un projet de bière à Geneviève Pelletier. Quand nous avons lancé la brasserie Nonsuch Brewing Co., j'ai relancé la conversation. J'ai rencontré les responsables du TCM cet été, et nous voilà ici aujourd'hui. »

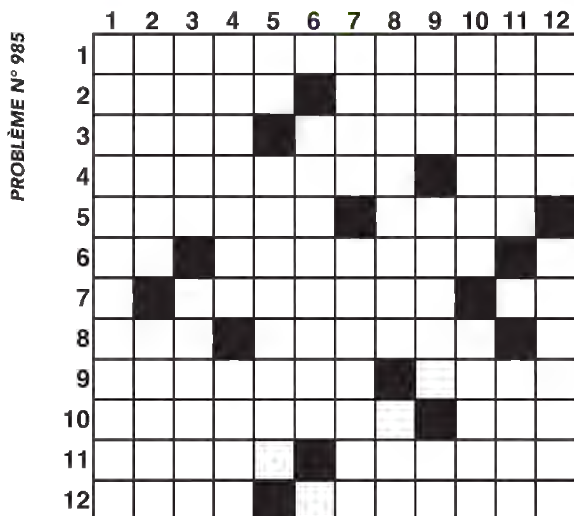
La grande particularité du fruit de cette collaboration, la bière La Molière, est qu'elle sera choisie par le public. « Nonsuch élabore des bières européennes. Molière était français, et on voulait créer quelque chose en rapport avec ce coin d'Europe. On a donc développé une bière blanche, de style belge, et une kölsch, de style allemand. Le public va voter pour sa préférée, et on devrait avoir La Molière pour l'ouverture de la saison. »

Dans un premier temps, la bière sera vendue au TCM et à la brasserie Nonsuch Brewing Co. « Par la suite, nous nous sommes mis d'accord avec le TCM pour vendre la bière La Molière ailleurs. Je suis vraiment fier de ma communauté, et rattacher un produit avec une institution comme le TCM, c'était un *no-brainer* pour moi. »

La directrice artistique et générale du TCM Geneviève Pelletier boit du petit lait. « Matthew Sabourin est un bénévole de choix depuis des années. Alors nous n'avons pas hésité quand il a exprimé sa volonté de travailler avec nous. Cette bière nous donne une opportunité d'avoir quelque chose d'exclusif au TCM, et par le fait même, d'acquérir une notoriété supplémentaire. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 985



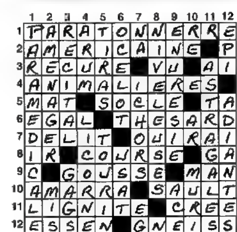
HORIZONTALEMENT

1- Art de former d'une façon élégante les caractères de l'écriture.
2- Appareil de navigation aérienne. – Plages de couleur uniforme.
3- Adverbe. – Jeunes filles faisant partie du scoutisme.
4- Inflammations des vaisseaux. – Habitant.
5- Commune de Suisse. – Passe sous silence.
6- Personnel. – Qui ne sont pas réels.
7- Artiste. – Démonstratif.
8- Ceinture de soie. – Pesant l'emballage d'une marchandise.
9- Mammifère carnivore. – Anneau de cordage.
10- Flairent l'odeur du gibier en parlant d'un chien. – Patrie d'Abraham.
11- Joueuse de tennis américaine. – Spontané.
12- Pitance quelconque. – Soumises à un test.

VERTICALEMENT

1- Accabler, consterner.
2- Affront public. – Défia.
3- Morceau de tissu. – Canne d'alpiniste.
4- Jeu de hasard. – Préfixe.
5- À la mode. – Contrarient.
6- Relative au sternum.
7- Qui a de la classe. – Cadeau.
8- Mettra quelqu'un en poste pour qu'il guette. – Chantier.
9- Été agréable. – Poinçon. – Doublée.
10- Rendais plus rapide. – Fait un trou dans.
11- Chacun des éléments d'un test (pl.). – Qui n'offre aucun danger.
12- Crochet. – Stricts et rigoureux.

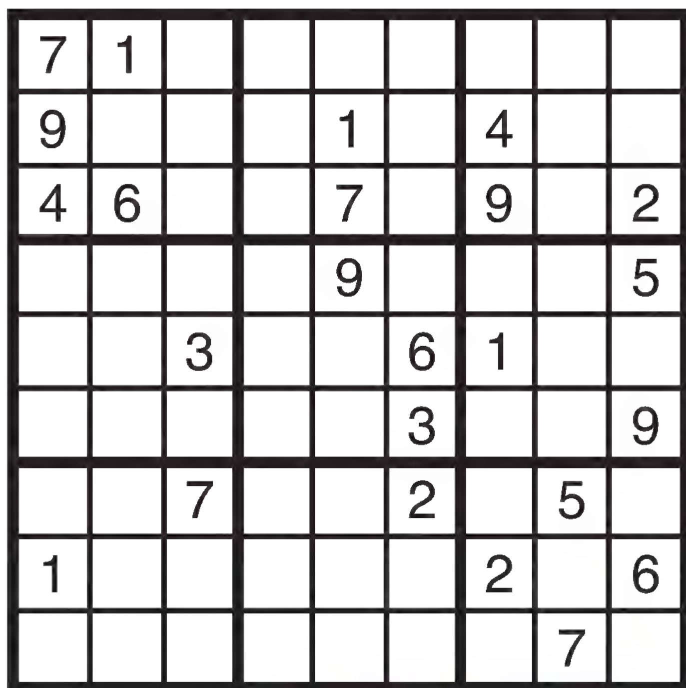
RÉPONSES DU N° 984



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	A	T	O	N	N	E	R	R	E
2	A	M	E	R	I	C	A	I	N	E	■	P
3	R	E	C	U	R	E	■	V	U	■	A	I
4	A	N	I	M	A	L	I	E	R	E	S	■
5	M	A	T	■	S	O	C	L	E	■	T	A
6	E	G	A	L	■	T	H	E	S	A	R	D
7	D	E	L	I	T	■	O	U	I	R	A	I
8	I	R	■	C	O	U	R	S	E	■	G	A
9	C	■	G	O	U	S	S	E	■	M	A	N
10	A	M	A	R	R	A	■	S	A	U	L	T
11	L	I	G	N	I	T	E	■	C	R	E	E
12	E	S	S	E	N	■	G	N	E	I	S	S

SUDOKU

PROBLÈME N° 616



7	1							
9				1		4		
4	6			7		9		2
				9				5
		3			6	1		
					3			9
		7			2		5	
1						2		6
							7	

RÉPONSE DU N° 615

3	6	9	2	8	7	1	5	4
2	5	1	4	3	9	8	7	6
4	7	8	6	1	5	9	3	2
8	2	3	7	9	4	6	1	5
7	9	6	5	2	1	4	8	3
1	4	5	3	6	8	2	9	7
5	1	4	9	7	2	3	6	8
9	3	2	8	5	6	7	4	1
6	8	7	1	4	3	5	2	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**



POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS), est à la recherche d'une personne pour assurer la direction générale de l'organisation.

La mission du DAS est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

La direction générale a pour mandat d'assurer la direction et la gestion de l'organisation à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Pour en savoir davantage, allez sur
SportsEnFrancais.ca

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel (**das@sportsenfrancais.ca**) ou par inscription en ligne (**www.SportsEnFrancais.ca/OffredemploiDGDAS**) au plus tard **le vendredi 14 septembre 2018 à 17 h** (heure de Winnipeg) à l'attention de Monsieur Joel Martine.

Le dossier de candidature doit être soumis en français et doit inclure un curriculum vitae et une lettre de présentation qui explique votre intérêt et les raisons pour lesquelles vous êtes la meilleure personne pour le poste.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement par le comité de sélection du DAS. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

OFFRE D'EMPLOI
COMPTABLE PRINCIPAL(E)

On recherche immédiatement un ou une comptable principal(e) d'expérience pour un bureau de gestion immobilière. Le salaire dépendra de l'expérience du candidat ou de la candidate. Une connaissance du logiciel Yardi sera considérée comme un atout. Compétences exigées : maîtrise de MS Word et baccalauréat (ou équivalence); connaissance des principes comptables généralement reconnus (PCGR); connaissances pratiques de la comptabilité de fiducies, de budgets et de prévisions budgétaires; et excellentes capacités de communication verbale et écrite. Les horaires et quarts de travail souples sont possibles. Veuillez envoyer vos références sous pli confidentiel à **hr@mcre.ca**.

AJEF Association des juristes d'expression française du Manitoba inc.

Infojustice Manitoba
Accueil. Services. Appui.

OFFRE D'EMPLOI

AVOCAT(E) POUR LE CENTRE INFOJUSTICE MANITOBA

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) a comme mission de favoriser l'accès aux services en français dans les divers domaines du droit au Manitoba et elle fait la promotion de la pleine utilisation de ces services.

L'AJEFM est une association provinciale, membre de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF). L'AJEFM offre une programmation de vulgarisation juridique à ses membres et au public général et gère Infojustice Manitoba, un centre d'information juridique qui offre des renseignements juridiques en français au public général.

L'AJEFM est à la recherch d'un(e) avocat(e) pour fournir des services directs à la clientèle et devra donc posséder un Baccalauréat en droit Common Law (soit un LL.B. ou J.D.) d'une université canadienne. De plus, cette personne devra s'occuper d'offrir une programmation annuelle d'ateliers dans divers domaines du droit dans diverses communautés francophones du Manitoba. Cette personne sera aussi responsable du contenu juridique du site Web d'Infojustice et de l'AJEFM. Le ou la titulaire du poste répondra directement à la direction générale de l'AJEFM.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- accueillir les clients et faire une préévaluation de leur requête;
- faire la cueillette des renseignements de base des clients;
- aiguiller les clients vers certaines ressources;
- assurer certains suivis auprès des clients, soit par téléphone, en personne ou par courriel;
- assurer une programmation annuelle d'ateliers dans divers domaines du droit dans diverses communautés francophones du Manitoba;
- préparer et présenter certains des ateliers mentionnés ci-dessus;
- effectuer de la recherche juridique et créer des capsules d'information juridique;
- faire la mise à jour du contenu juridique des sites Web d'Infojustice et de l'AJEFM;
- travailler en collaboration avec Cliquez Justice pour assurer l'exactitude du contenu juridique lié au Manitoba;
- négocier et mainternir les partenariats nécessaires au bon fonctionnement des deux organismes (ex. Ateliers en collaboration avec l'Accueil francophone, le Réseau communautaire, et autres).

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT :

- détenir un LL.B ou J.D. en droit Common Law canadien et un minimum d'un (1) an d'expérience;
- avoir le souci de la qualité du service à la clientèle;
- avoir une excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- avoir la capacité de s'exprimer clairement;
- avoir la maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- faire preuve d'entregent et posséder d'excellentes aptitudes sociales;
- avoir un très bon sens de l'organisation et de la gestion de temps; capacité de gérer simultanément plusieurs tâches et d'établir des priorités;
- posséder une bonne connaissance du système juridique manitobain;
- avoir la capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision;
- *À noter, être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba serait un atout.

ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

DURÉE DE L'EMPLOI : contrat annuel renouvelable annuellement.

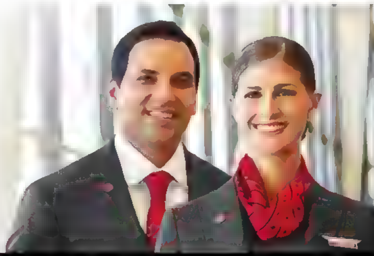
SALAIRE : selon l'échelle établie par l'organisme

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur CV détaillé accompagné d'une lettre de présentation au plus tard, **le 5 octobre 2018** à l'attention de :

Me Alain Laurencelle, président
Association des juristes d'expression française du Manitoba Inc.
614, rue Des Meurons, unité 250
Winnipeg (MB) R2E 2P9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.





AGENTS DE BORD

Avez-vous déjà rêvé de parcourir le monde? D'accueillir chaleureusement et de servir chaque année plus de 40 millions de clients qui voyagent? De représenter fièrement le Canada à l'étranger? Air Canada est à la recherche d'agents de bord talentueux, courtois et attentionnés qui nous aideraient à nous hisser du premier rang en Amérique du Nord jusqu'à devenir l'une des 10 meilleures sociétés aériennes du monde.

Chaque voyage revêt une importance particulière aux yeux de nos clients, et il nous faut pour cela attirer les meilleurs éléments au sein de notre équipe. Nous offrons des postes permanents à nos trois bases: Toronto, Calgary et Vancouver.

Compétences requises :

- ✓ Vous avez l'obsession du service clientèle : Vous vous efforcez d'offrir aux clients des expériences exceptionnelles et sécuritaires, tout en créant des moments agréables et reposants au début et à la fin de chaque voyage.
- ✓ Vous êtes âgé d'au moins 18 ans, vous êtes titulaire d'un passeport canadien valide, et vous avez réussi le contrôle de sûreté de Transports Canada.
- ✓ Vous détenez un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- ✓ Vous êtes libre pour travailler à des heures irrégulières (matin, soir, fin de semaine, jours fériés). De plus, il est impératif et important de travailler par postes et sur appel.

Salaire, avantages sociaux et formation

- ✓ 26,66 $ et à compter du 1er avril 2019, le salaire passera à 27,19 $ l'heure
- ✓ Poste permanent
- ✓ Régime d'avantages sociaux concurrentiel
- ✓ Programme de formation rémunéré de sept semaines


AIR CANADA
MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE








@aircanadajobs www.aircanada.com/carrieres

Air Canada est fermement engagée en faveur de la diversité et de l'inclusion et vise à créer un milieu de travail sain, accessible et gratifiant.

LES PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

LA LIBERTÉ
Depuis 1913



Association des juristes d'expression française du Manitoba inc.



Infojustice Manitoba

Accueil. Services. Appui.

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'AJEFM ET DU CENTRE INFOJUSTICE MANITOBA

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) a comme mission de favoriser l'accès aux services en français dans les divers domaines du droit au Manitoba et elle fait la promotion de la pleine utilisation de ces services.

L'AJEFM est une association provinciale, membre de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF). L'AJEFM offre une programmation de vulgarisation juridique à ses membres et au public général et gère Infojustice Manitoba, un centre d'information juridique qui offre des renseignements juridiques en français au public général.

L'AJEFM est à la recherche d'une direction générale pour la gestion des services, des ressources humaines et financières, du perfectionnement, des communications, de la promotion et de la reddition des comptes de l'AJEFM et d'Infojustice Manitoba. Le ou la titulaire du poste pourrait fournir des services directs à la clientèle et devra donc posséder un Baccalauréat en droit (soit un LL.B. ou J.D.). Le ou la titulaire du poste répondra directement au président de l'AJEFM.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- gérer les ressources humaines, financières et matérielles de l'AJEFM et du Centre Infojustice MB;
- assurer le bon fonctionnement de l'AJEFM et d'Infojustice MB et de voir à leurs planifications à court, moyen et long termes;
- négocier et mainternir les partenariats nécessaires au bon fonctionnement des deux organismes;
- être responsable de tout processus d'évaluation et de mise en œuvre de stratégies pour l'atteinte et l'amélioration des activités et des résultats des deux organismes;
- gérer les communications provenant des deux organsimes;
- avoir la responsabilité principale de la diversification des fonds des deux organismes incluant la rédaction de toutes demandes de fonds, de la gestion des adhésions des membres de l'AJEFM et de tout don venant de tierces parties, ainsi que toute autre source de financement potentielle;
- être responsable de toute communication avec les bailleurs de fonds et autres intervenants gouvernementaux ou représentants de la communauté juridique;
- assurer la création et la diffusion de tous messages médiatiques/promotionnels/publicitaires de ces deux organismes et être le ou la porte-parole médiatique des deux organismes;
- assurer la livraison de services directs à la clientèle;
- assurer la reddition des comptes des deux organismes.

LA PERSONNE RECHERCHÉE DOIT :

- détenir un LL.B ou J.D. et un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine du droit;
- avoir une excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba et de l'environnement manitobain et canadien en général;
- démontrer des aptitudes au niveau de la vulgarisation de l'information juridique et une bonne connaissance des enjeux dans le domaine de l'accès à la justice en français dans les communautés minoritaires du Canada;
- avoir la capacité de s'exprimer clairement;
- avoir la maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- faire preuve d'entregent et avoir d'excellentes aptitudes sociales;
- démontrer une très bonne connaissance des codes de procédure;
- faire preuve d'excellentes habiletés dans la gestion de la relation client-fournisseur de service et des situations délicates;
- avoir un très bon sens de l'organisation et de la gestion de temps;
- avoir le souci du détail et un excellent sens de la discrétion;
- avoir une très bonne capacité à gérer des ressources humaines et financières;
- avoir la capacité de travailler en équipe;
- *À noter, être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba serait un atout.

ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur CV détaillé accompagné d'une lettre de présentation au plus tard, l**e 5 octobre 2018** à l'attention de :

Mᵉ Alain Laurencelle, président
Association des juristes d'expression française du Manitoba Inc.
614, rue Des Meurons, unité 250
Winnipeg (MB) R2E 2P9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SVP Réservez la date du **24 septembre 2018 dès 18 h 30** inscription et réunion à 19 h à l'USB pour l'AGA de Réseau action femmes (MB) inc. Tous et toutes sont les bienvenus. RSVP : **reseauactionfemmes@gmail.com** ou **204 612-3969**.

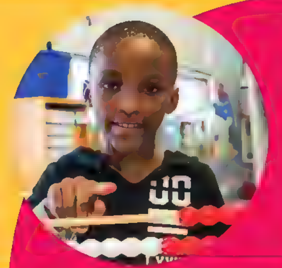
RETROUVEZ AUSSI LES EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**



ÉLECTIONS SCOLAIRES 2018

Élections scolaires de la Commission scolaire franco-manitobaine

LE POSTE DE COMMISSAIRE À LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE VOUS INTÉRESSE ?



Les commissaires scolaires jouent un rôle très important dans la politique de la réussite éducative. Leur mission est de conduire l'élève vers sa réussite scolaire.

POSEZ VOTRE CANDIDATURE

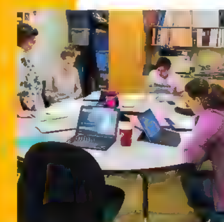
- Toute déclaration de candidature doit être remise au fonctionnaire principal électoral, entre le mercredi 12 et le mardi 18 septembre 2018, 16 h 30, au plus tard.

LES ÉLECTIONS

- Les élections auront lieu le mercredi 24 octobre 2018.
- Les électeurs voteront dans une école de leur région scolaire.

EN SAVOIR PLUS

- www.mbschoolboards.ca
- www.DSFM.MB.ca
- Fonctionnaire électoral principal : 204 792-5421



Pour la première fois, les élections scolaires de la CSFM auront lieu en même temps que les élections municipales et les élections scolaires des autres divisions scolaires.



Approuvé par le fonctionnaire électoral principal des élections de la CSFM.

#CSFMelection2018 @DSFMecole   www.DSFM.MB.ca   Apprendre et grandir ensemble

AVIS DÉCÈS



Renée-France Labossière 1936-2018

Paisiblement, au Centre Actionmarguerite Despins, Renée-France est passée de notre monde terrestre à l'Éternel à l'âge de 81 ans.

Renée-France, est née à Saint-Léon, la plus jeune de Louis Labossière et d'Yvonne Rondeau. Son service à la communauté fut celui d'une femme dédiée à l'enseignement et surtout à celui de la langue française. Sa carrière d'enseignante débuta dans la Montagne en 1956 à Saint-Léon et à Somerset. Par la suite elle enseigna dans des écoles catholiques privées – Saint-Jean Brébeuf, Saint-Ignatius, Sacré-Cœur et Saint-Émile. Après avoir enseigné 5 ans à l'école Lacerte, elle devint directrice de l'école Taché en 1976. Il faut se rappeler qu'à ce temps-là il n'y avait pas de DSFM et qu'il n'y avait même pas de classes françaises officielles. Elle y demeura jusqu'à sa retraite en 2002 soit une période de 26 ans. Sous sa tutelle l'école Taché devient une des premières écoles francophones publiques dans la province. L'école, sous sa direction, grandit avec les années et ce avec une réputation de qualité tant dans sa structure de valeurs que dans la qualité de son personnel. Elle disait souvent « Les parents font des sacrifices pour envoyer leurs jeunes à une école française et ils ont le droit à un service de qualité ». Sa vision dépassait la simple transmission des connaissances; elle avait le souci de la formation intégrale de l'enfant en propageant les valeurs chrétiennes, le respect des règlements et la croissance de l'enfant. L'école a été un pilier qui a su ramener maintes familles dans le quartier Nord de Saint-Boniface... ce qui a par la suite contribué à faire de ce quartier une communauté vibrante qu'elle est aujourd'hui. Les parents et le personnel partageaient avec elle une valeur commune : l'amour de la langue française. En quelques mots, Renée-France a été une personne de mission et de cause.

À sa retraite en 2002, Léo Robert – le directeur général de la DSFM décrit bien « cette Grande Dame de l'éducation française » comme il l'a appelée : « Personne intègre, honnête, sensible, généreuse, engagée, convaincue; personne de principes et de valeurs – enseignante et directrice dévouée, professionnelle et soucieuse de ses élèves – ça c'est Renée- France ».

Soucieuse de sa famille, Tante Renée a joué le rôle de grand-mère avec ses neveux et nièces à travers les années. Elle faisait partie intégrale de nos rencontres de famille et son leadership se faisait valoir par les fameux jeux de cartes tout comme son intérêt dans tout ce qui se passait dans la vie de chacun des neveux et nièces. Jouer aux cartes pour Tante Renée était beaucoup plus qu'un jeu... c'était le taquinage, un peu de compétition, apprendre à être un « bon sport », connecter avec les membres de sa famille, connecter avec sa sœur Raymonde et l'Oncle Jos et plus tard avec ses voisins à St-Peter's and Paul ainsi qu'à la Villa Aulneau.

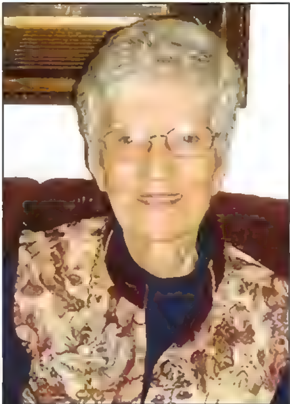
Elle laisse dans le deuil son beau-frère Joseph DePape et de multiples neveux et nièces. Elle fut précédée par son frère Raynald et son épouse Hélène (née Dacquay), son frère Armel et son épouse Hilda (née Messner), sa sœur Raymonde (DePape), son frère Marius et son épouse Lorraine (née Genest).

Une célébration de la vie de Renée-France aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le samedi 22 septembre, 2018 à 10 h suivi de la messe à 10 h 30.

Veuillez remplacer l'envoi de fleurs par un don à Francofonds (Fonds École Taché).

Pour exprimer des condoléances, prière de vous rendre à www.desjardinsfuneralchapel.ca

Desjardins
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Jeannette Sabourin

Dans un moment de paix et de tranquillité, à l'âge de 94 ans, Jeannette Sabourin est décédée le 31 août 2018.

Tante Jeannette laisse pour chérir sa mémoire, sa belle-sœur Joan Sabourin et de nombreux neveux et nièces des familles Sabourin et Soulodre. Jeannette fut prédécédée par ses parents Maurice Sabourin et Edna Nadon et ses frères Paul (Frances Porteous), L'abbé Maurice, Roland (Gloria Johnson), Henri et sa sœur Rita (Paul Soulodre).

Femme de grande foi et d'amour pour sa famille, tante Jeannette a persévéré courageusement dans tout ce qu'elle entreprenait. Infirmière sa carrière entière, Jeannette a toujours mis les besoins des autres en premier.

La messe des funérailles aura lieu le vendredi 14 septembre 2018 à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'éloge débutera à 10 h 15. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Boniface.

La famille remercie sincèrement le personnel de Résidence Despins et Actionmarguerite Saint-Boniface les cinq dernières années, pour leurs délicatesses et leurs soins compatissants envers notre tante et belle-sœur Jeannette.

Grâce et bonheur m'accompagnent tous les jours de ma vie : j'habiterai la maison du Seigneur pour la durée de mes jours. Psaume 22,23



Luc Nadeau

Soudainement, le 28 août 2018, est décédé, à l'âge de 57 ans, Luc Nadeau, conjoint de Suzanne Jolicœur.

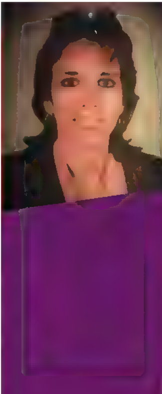
Il laisse dans le deuil ses sœurs, son frère et sa belle famille et fût précédé par ses parents.

Luc Nadeau était un homme humble, de cœur ayant une joie de vivre incomparable. Tout au long de son parcours, la relation humaine avait une grande importance pour lui.

Luc, nous te demandons de nous réserver une place à ta table de cartes.

La célébration des funérailles aura lieu à 14 h, mercredi le 12 septembre 2018 à l'église de Saint-Pierre-Jolys.

Desjardins
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



LILY SOTOMAYOR

Un acte de Jubilation

Et j'entendis comme la voix d'une foule nombreuse, comme un bruit de grosses eaux, et comme un bruit de forts coups de tonnerre, disant : Alléluia!

Car le Seigneur, notre Dieu tout-puissant, est entré dans son règne.
Apocalypse 19 : 6

Ce verset vient du livre de l'Apocalypse, le dernier livre de la Bible, et peut-être le moins lu. Il est aussi l'un des plus difficiles à comprendre. Car il abonde de symbolisme peu familier et extravagant, qui est peu commun pour le lecteur moderne.

Oh oui, nous avons entendu la voix d'une grande foule célébrant le 200e anniversaire de l'arrivée des missionnaires à la Rivière-Rouge. La Cathédrale de Saint-Boniface, considérée comme l'Église mère de l'Ouest canadien, était ornée de musique et d'œuvres artistiques. Nous pouvions ressentir la présence vivante de Dieu et l'inspiration qu'il apporte à nosvies.

Chante-le! (Chœurs) *Chante la gloire*; *Au bord de la rivière Rouge*; autant de chansons écrites par des compositeurs éminents pour cette journée spéciale. L'esprit de célébration m'a inspiré à révéler les versets d'un poème de mon livre, en attendant sa publication :

Délices à la Fourche

Refrain
O viens à la Fourche
O viens à la Fourche
Pour la joie de vivre
Pour la joie d'explorer
Hé! Ho!
C'est une aventure
Ici, à la Fourche.
Verset I
En marchant sur le boulevard Provencher
Alors que je visitais la ville de Winnipeg
Mon cœur ouvert à l'inconnu
Dans une moto d'inspiration majestueuse
Soudainement,
Alors que je traversais l'Esplanade Riel
- Où deux rivières s'embrassent dans l'amour -
A entendu les murmures d'une délicieuse voix
disant :
« Mon paradis est dans l'obscurité sans toi »
Comme un écho intense et têtu
Provenant d'une vieille cathédrale
Ou d'un musée des âmes tourmentées
Pas loin d'un cimetière où les héros oubliés
Sommeil de leurs rêves
En attente de réconciliation.

Reconnaissant, 200 ans plus tard, ce que les missionnaires ont vu, leurs aventures, leurs vies vécues, et les histoires enterrées dans le temps. La façon dont les pâturages luxuriants de la Prairie ont grandi pour devenir une ville vibrante, le premier voyage des pionniers, maintenant cimenté et ré–adopté pour la prospérité.

La Prairie fleurit jour après jour, comme les dons de sagesse, d'amour, de respect, de courage, d'honnêteté, d'humilité et de vérité; principes inculqués à tous pour être pratiqués et partagés. Puissions-nous tous être éclairés par ce bicentenaire, la connaissance et la spiritualité de la longévité de l'Église catholique dans l'Ouest canadien. Louange à toi, Seigneur. Amen!

Dieu travaille de façon mystérieuse et merveilleuse. En fin de compte, c'est une aventure, ici, à la Fourche ! Souviens-toi!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

NELSON AU MANITOBA

SAISON 2

PLANCHE 2













Illustrations de
Tadens Mpwene

Scénario de
L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de
Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

RE/MAX

Vente de maisons · SERVICES EN FRANÇAIS · 255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

Nicole Landry-Milner

204-255-4204

Service Bilingue

Children's Miracle Network · RE/MAX

www.nicolemilner.com

RE/MAX Performance Realty

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX
REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

l'équipe **DESROCHERS**
Darren FRÈRE & SŒUR *Brigette*

RE/MAX
PERFORMANCE REALTY

204-297-0229
www.darrendesrochers.com

spécialistes IMMOBILIER

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT ARTS MARTIAUX

Programmes hommes · femmes et enfants

204-509-5448

Courriel : vincentma2003@gmail.com

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

www.vincentmartialarts.com

Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:



- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Le Droit, Accessible

TLR Étude Teffaine Labossiere Richer

204-925-1900

tlrlaw.ca

Philippe Richer - Ashton Freund



100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

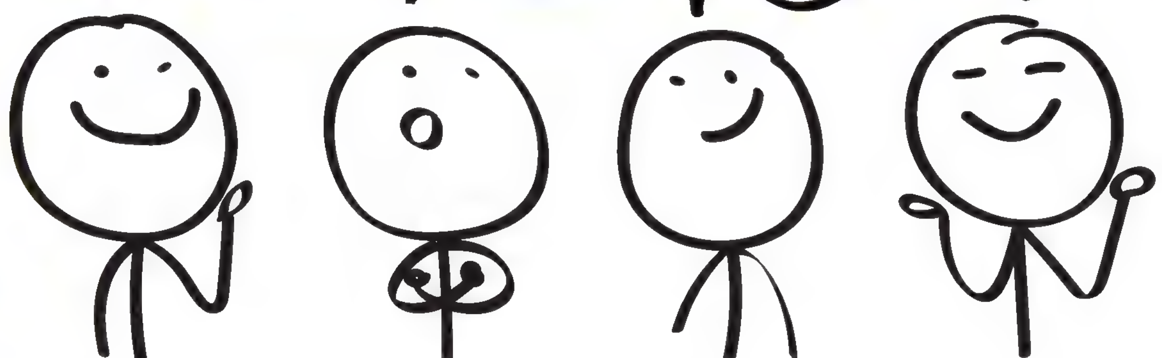
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **28,25 $** PAR ANNÉE | **WWW.LA-LIBERTE.CA**

POP COMM

L'AGENCE DE COMM QUI NE MANQUE PAS D'IDÉES

- ✔ Alimentation de site Web
- ✔ Réseaux sociaux
- ✔ Écriture/rédaction/révision
- ✔ Vidéos
- ✔ Graphisme
- ✔ Audit de communication
- ✔ Plan de communication



Contactez Lysiane Romain à lromain@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823



Manitoba Metis Federation
METIS GOVERNMENT OF MANITOBA

Promouvoir *nos droits*
Advancing *our rights*





Nos négociations sont en train d'ouvrir la voie à l'autonomie gouvernementale et à l'autodétermination dans des domaines essentiels pour notre peuple et notre statut de nation, y compris le logement, l'éducation, l'emploi, les services familiaux et le développement économique. À titre de président de la FMM et vice-président et négociateur en chef du Ralliement national des Métis, j'ai adopté une approche pratique à la négociation qui nous permettra d'affecter plus d'un milliard de dollars au logement, à l'éducation et à l'emploi pour la Nation métisse au cours des dix prochaines années.

- David Chartrand

Our negotiations are opening the door to self-government and self-determination in areas that are vital to our people and Nationhood including housing, education, employment, family services and economic development. As President of the MMF and as Vice-President and lead negotiator for the Métis National Council, I have adopted a hands-on approach to negotiation, securing more than one billion dollars for Métis Nation housing, education and employment over the next 10 years.

- David Chartrand



Fédération Métisse du Manitoba Inc. | 300-150, avenue Henry Avenue | Winnipeg, Manitoba | R3B 0J7 | Manitoba Metis Federation Inc.
204-586-8474 204-947-1816 info@mmf.mb.ca www.mmf.mb.ca

MESSAGE DU PRÉSIDENT
MESSAGE FROM THE PRESIDENT
DAVID CHARTRAND



La Fédération métisse du Manitoba (FMM) est à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance et les droits des Métis de cette province depuis 1967.

Notre victoire en 2013 à la Cour suprême du Canada, la cause *Manitoba Métis Federation Inc. c. Canada*, a indiqué que le Canada avait manqué à ses promesses envers notre peuple après la Résistance de la rivière Rouge en 1869. La Cour suprême a noté dans son jugement que la réconciliation avec les Métis du Manitoba était une priorité constitutionnelle d'importance nationale. Depuis que ce verdict a été rendu, je négocie activement, à titre de négociateur en chef et président de la FMM, avec le gouvernement du Canada dirigé par le premier ministre Justin Trudeau afin de rétablir l'héritage et de faire valoir les droits des citoyens métis du Manitoba.

À la suite de l'*Entente-cadre en vue de favoriser la réconciliation entre la FMM et le Canada* (2016) et de l'*Accord Canada-Nation métisse* (2017), nous marquons le début d'une ère nouvelle pour les Métis du Manitoba. Nos négociations sont en train d'ouvrir la voie à l'autonomie gouvernementale et à l'autodétermination dans des domaines essentiels pour notre peuple et notre statut de nation, y compris le logement, l'éducation, l'emploi, les services familiaux et le développement économique. À titre de président de la FMM et vice-président et négociateur en chef du Ralliement national des Métis, j'ai adopté une approche pratique à la négociation qui nous permettra d'affecter plus d'un milliard de dollars au logement, à l'éducation et à l'emploi pour la Nation métisse au cours des dix prochaines années.

De plus, la FMM s'emploie activement à protéger et à faire valoir nos droits de chasse et de récolte sur nos terres traditionnelles. Ces droits accordés aux peuples autochtones sont définis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et protégés par la *Constitution* canadienne. La protection et la mise en valeur de ces droits exigent cependant une vigilance constante et un engagement actif dans les processus de consultation qui touchent nos territoires de récolte traditionnels.

Ces droits peuvent être menacés lorsque d'importants projets de développement énergétique et d'infrastructures viennent perturber nos habitats fauniques et nos cours d'eau. La FMM œuvre depuis plusieurs années pour assurer que notre peuple est consulté et que notre point de vue est pris en compte dans toutes les initiatives qui pourraient mettre en péril notre patrie.

En 2017, nous avons négocié des ententes avec Manitoba Hydro et Enbridge pour garantir que les citoyens métis du Manitoba tirent des avantages concrets du développement énergétique sur nos terres et afin d'assurer notre place à la table pour ce qui est de la surveillance environnementale, la consultation et la restauration. Grâce à notre entente avec Enbridge, plusieurs portes se sont ouvertes aux citoyens métis du Manitoba qui ont décroché des emplois en construction et en surveillance de l'environnement. Malheureusement, le premier ministre du Manitoba, Brian Pallister, ne respecte pas notre entente avec Manitoba Hydro. Nous entamons actuellement un procès pour faire en sorte que cet accord soit respecté et que nos droits soient protégés.

Nos droits en tant que citoyens métis comprennent le droit de préserver et de promouvoir nos langues. Lors de la dernière réunion du caucus de la FMM en juillet, j'ai annoncé la création d'un nouveau portefeuille de langue française. Dirigé par le ministre Jean Desrosiers de la FMM, ce nouveau portefeuille jouera un rôle de premier plan dans les initiatives linguistiques, notamment dans les domaines de la traduction, de la mobilisation et des activités culturelles.

Tous les citoyens métis ont un rôle à jouer dans l'avenir que nous créons ensemble. Nous voyons enfin le jour où la Nation métisse, en tant que partenaire de négociation de gouvernement à gouvernement et de nation à nation dans la Confédération, pourra prendre la place qui lui revient afin que nous puissions défendre notre nation, faire valoir nos droits et protéger notre peuple.

Since 1967, the Manitoba Metis Federation (MMF) has led the struggle for recognition and protection of Métis rights in Manitoba.

Our 2013 Supreme Court of Canada victory, *MMF v Canada*, ruled that Canada had broken its promises to our people after the Red River Resistance of 1869. The Supreme Court noted in its decision that reconciliation with Manitoba's Métis Community was a matter of urgent national and constitutional importance. Since this verdict was made, as the lead negotiator and President of the MMF, I have been actively negotiating with the Government of Canada, led by Prime Minister Justin Trudeau, to restore the legacy and advance the rights of Manitoba's Métis Citizens.

Under the terms of the 2016 *MMF-Canada Framework Agreement for Advancing Reconciliation* and the 2017 *Métis Nation-Canada Accord*, we are ushering in a new era for Manitoba's Métis people. Our negotiations are opening the door to self-government and self-determination in areas that are vital to our people and Nationhood including housing, education, employment, family services and economic development. As President of the MMF and as Vice-President and lead negotiator for the Métis National Council, I have adopted a hands-on approach to negotiation, securing more than one billion dollars for Métis Nation housing, education and employment over the next 10 years.

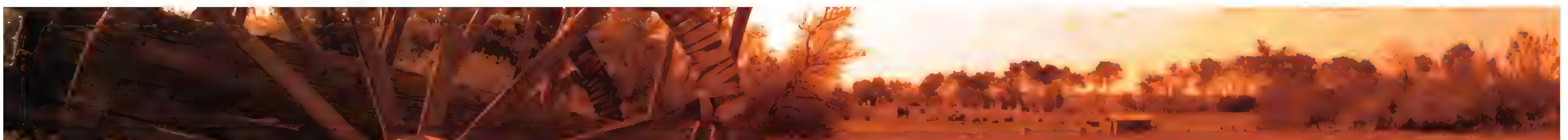
Another area where the MMF works actively to protect and advance our rights is for hunting and harvesting on our traditional lands. As Indigenous people, these rights are identified under the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People and protected in Canada's Constitution. Still, protecting and advancing these rights requires constant vigilance and active engagement in consultation processes affecting our traditional harvesting territories.

These rights may be threatened when major energy and infrastructure development projects disrupt our wildlife habitat and waterways. For many years, the MMF has worked to ensure that our people are consulted and our voices are heard in any initiatives that could threaten our Homeland.

In 2017, we negotiated agreements with Manitoba Hydro and Enbridge to ensure that Manitoba's Métis Citizens receive tangible benefits from energy development on our lands, and to secure our place at the table for environmental monitoring, consultation and remediation. Our agreement with Enbridge has already opened many doors for Manitoba's Métis Citizens, through employment in construction and environmental monitoring. Unfortunately, our agreement with Manitoba Hydro was breached by Manitoba Premier Brian Pallister. Now we are embarking on a court battle to ensure that this agreement is upheld and our rights are protected.

Our rights as Métis Citizens include the right to preserve and promote our Languages. At the most recent MMF caucus meeting in July, I announced the creation of a new French Languages portfolio. Led by MMF Minister Jean Desrosiers, this new portfolio will take a leading role in language initiatives that include translation, engagement and cultural activities.

Every Métis Citizen has a role to play in the future we are creating together. We are at last seeing the day when the Métis Nation's rightful position as a government-to-government, nation-to-nation negotiating partner in Confederation is reclaimed: defending our Nation, advancing our rights and protecting our people.



DES PIERRES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Depuis plus de 30 ans, la FMM se bat pour obtenir compensation de la Couronne pour les terres que le peuple Métis aurait dû recevoir mais qu'il n'a jamais eues. Finalement, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Justin Trudeau, les négociations avancent bien et les Métis entrevoient un changement positif à l'horizon.



« Nos revendications métisses tirent leur source de la Constitution canadienne, révèle le chef de cabinet de la FMM, Al Benoit. Selon l'Acte du Manitoba, qui fait partie de la Constitution canadienne, les Métis, en tant que Pères Fondateurs du Manitoba, devaient recevoir 1,4 millions d'acres de terres pour offrir à leurs enfants un meilleur départ, en échange de notre renoncement aux armes. Finalement, le processus a été si corrompu que presque aucune terre n'a fini dans les mains de Métis. »

Un volet sombre de l'histoire sur lequel la FMM a commencé à se pencher dans les années 1970 pour mieux comprendre ce qui s'était réellement passé. Au début des années 1980, la FMM allait en cour pour rétablir la vérité sur l'histoire des Métis et obtenir réparation pour les torts causés.

« Le président de la FMM, David Chartrand, avait promis aux Métis qu'il irait jusqu'au bout, jusqu'à la Cour Suprême, et c'est ce qu'il a fait en 2013, raconte Al Benoit. La Cour Suprême a alors rendu sa décision en déclarant que le Canada n'avait pas tenu sa promesse envers les Métis du Manitoba. »

Place aux négociations

Malgré la décision de la Cour Suprême, le gouvernement conservateur de Stephen Harper n'a pas voulu se mettre à la table des négociations avec la FMM. En revanche, avant et pendant sa campagne électorale, Justin Trudeau s'est engagé à négocier avec la FMM s'il était élu. Il a tenu parole. « En neuf mois, un temps record, nous avons pu obtenir un Memorandum de compréhension afin de pouvoir négocier un accord-cadre », se réjouit le président de la FMM, David Chartrand.

Cet accord-cadre, qui détermine les règles et sujets de négociation, a été signé en novembre 2016. « Maintenant nous sommes au milieu de négociations sérieuses avec le gouvernement fédéral et nous anticipons l'annonce de premiers résultats très positifs bientôt! », dévoile Al Benoit.

Parmi ces résultats, il sera surtout question d'opportunités pour les Métis, comme des financements de programmes et de services pour améliorer leur qualité de vie.

Daniels vs. Canada

En parallèle, la décision de la Cour Suprême du Canada dans le cas Daniels vs. Canada, en 2016, a ajouté du poids aux négociations de la FMM avec le fédéral.

En effet, la Cour Suprême y a clairement exprimé que le gouvernement fédéral avait la même responsabilité envers le peuple Métis qu'envers les Premières Nations. De cette décision découleront donc également des aides du gouvernement pour mettre en place des programmes et services sociaux destinés à redonner un avantage aux Métis d'aujourd'hui et de demain.

« Nous avons déjà lancé des initiatives en matière de logement, d'éducation, de formation, de développement économique ou encore de petite enfance, annonce David Chartrand. Par exemple, nous avons reçu 500 millions $ pour le logement. » Avant cette décision, la Province et le fédéral se renvoyaient la responsabilité de servir les Métis donc les Métis ne recevaient pas les services qui leur étaient dus « alors que nous payons à travers le Canada 2,6 milliards $ de taxes par an », souligne le président.

« C'est une grande victoire concrète pour nous, termine Al Benoit. Avec l'appui de la Cour Suprême dans le cas Daniels et les revendications des terres, et grâce à la volonté du gouvernement fédéral d'avancer avec nous, nous posons finalement deux pierres solides pour la construction d'un meilleur avenir pour les futures générations métisses. »

STEPPING INTO THE FUTURE

For over 30 years, the Manitoba Metis Federation has been actively pressing for compensation by the Crown for lands that the Métis people were entitled to but never received. But since Justin Trudeau's government came to power, negotiations have been progressing well and the Métis are looking forward to a brighter future.

"The Métis claims are rooted in the Canadian Constitution," said MMF Chief of Staff Al Benoit. "According to the Manitoba Act, part of the Canadian Constitution, the Métis, as the Founders of Manitoba, were to receive 1.4 million acres in land grants to give our children a better start in life, in exchange for putting down our arms. Eventually, the process became so corrupt that virtually no land was ever transferred to the Métis."

In the 1970s, the MMF began looking into what was one of the darkest chapters of Canadian history to better understand what had really happened. In the early 1980s, the MMF went to court to set the record straight about Métis history and seek restitution for the wrongs that had been done to them.

"MMF President David Chartrand had promised the Métis that we would go all the way to the Supreme Court, which is what he did in 2013," said Benoit. "The Supreme Court of Canada then released its decision declaring that Canada had not kept its promise to the Manitoba Métis."

Time for Negotiations

Despite the Supreme Court decision, the Conservative government under Stephen Harper showed no interest in negotiating with the MMF. In contrast, Justin Trudeau promised before and during his election campaign to negotiate with the MMF if he was elected. He kept his word. "In nine months, a record time, we were able to get a Memorandum of Understanding to negotiate a framework agreement," said MMF President David Chartrand.

This framework agreement, which sets out the rules and topics for negotiation, was signed in November 2016. As disclosed by Al Benoit: "We are now in the midst of serious negotiations with the federal government and anticipate announcing some very positive first results." These results will include most importantly opportunities such as funding for programs and services to improve the quality of life of the Métis people.

Daniels vs. Canada

Concurrently, the Supreme Court of Canada's 2016 ruling in Daniels vs. Canada strengthened the MMF's negotiations with the federal government.

The Supreme Court made it clear that the federal government's responsibilities are identical towards both Métis and First Nations people. This decision will also result in government support for social programs and services designed to give back to the Métis of current and future generations.

"We have already undertaken initiatives in housing, education, training, economic development and early childhood," said David Chartrand. "For example, we received $500 million for housing." Prior to this decision, the Province and the federal government were passing the buck in terms of who should be providing services to the Métis, with the result that they weren't receiving their rightful share of services "even though we pay $2.6 billion in taxes per year across Canada," noted the president.

"This is a great practical victory for us," said Al Benoit. "With the support of the Supreme Court in the Daniels case and in our land claims, and thanks to the federal government's willingness to move forward in cooperation with us, we have finally laid two solid stepping stones to build a better future for generations of Métis to come."

CONSULTER LES MÉTIS, UN DEVOIR CONSTITUTIONNEL

La Cour Suprême du Canada a réaffirmé en 2004 et 2005 que la Couronne avait obligation de consulter la Nation métisse, et de trouver une alternative qui lui convienne le cas échéant, et ce, avant toute décision pouvant affecter son peuple ou ses droits autochtones. Un devoir qui a trop souvent été oublié dans le passé.

Le devoir de consulter les Métis, de même que tous les autres peuples autochtones, dérive de l'honneur de la Couronne et de la *Section 35* de la ***Loi constitutionnelle de 1982***. Ce devoir s'applique à toute décision des gouvernements provinciaux comme fédéraux qui pourrait potentiellement affecter la Nation métisse et ses ayant droit.

La coordonnatrice – engagement et consultation à la FMM, Jasmine Langhan, explique : « Dans ses arrêts Taku River et Haida Nation, en 2004, et Mikisew Cree en 2005, la Cour Suprême du Canada a établi que la Couronne avait l'obligation de consulter les peuples autochtones avant toute décision qui pourrait affecter leurs nations ou leurs droits, potentiels ou établis, de quelque manière que ce soit et, si approprié, de trouver des solutions pour les accommoder.

« Or dans la *Section 35* de la *Loi constitutionnelle de 1982*, il est écrit qu'il existe trois peuples autochtones au Canada : les Premières Nations, les Métis et les Inuits. La Couronne a donc le devoir constitutionnel de consulter les trois groupes. »

Dans les années suivant ces décisions cependant, la Couronne a parfois contourné ses responsabilités en ne consultant que quelques citoyens de la communauté métisse individuellement, qui déclaraient alors, à titre personnel, ne pas anticiper d'impact potentiel résultant d'un certain projet. C'est pourquoi en 2007, la FMM a voté l'adoption à l'unanimité de la Résolution N° 8 qui définit le cadre dans lequel la FMM mènera les négociations avec la Couronne au nom de la communauté métisse du Manitoba. La Maison-mère de la FMM a ainsi reçu le droit et la responsabilité de prendre en charge ce processus.

« C'est à la Couronne de nous informer de ses projets avant qu'ils ne soient mis en œuvre, mais c'est à nous ensuite d'organiser des consultations de notre communauté suffisantes pour pouvoir évaluer de façon adéquate et complète l'impact potentiel d'un projet de la Couronne, précise Jasmine Langhan. On fait alors part de nos inquiétudes à la Couronne, qui doit travailler avec nous pour identifier des mesures d'atténuation et des accommodements qui nous conviennent. Ces solutions peuvent inclure des modifications de portée ou de chronologie d'un projet, des adaptations d'accès, ou encore des opportunités économiques, pour n'en nommer que quelques-unes. La FMM n'est pas opposée au développement économique tant qu'il ne se fait pas aux dépens de notre communauté. »

Pour les consultations au sujet de projets majeurs d'énergie ou d'infrastructure, une fois que ces recommandations de la FMM ont été partagées avec la Couronne, la directrice – Énergie et infrastructure à la FMM, Marci Riel, facilite ensuite les relations entre la FMM et les personnes responsables du projet afin de veiller à ce qu'elles « gardent pleinement en considération le peuple métis pendant la construction. Nous menons des études et mettons en place des plans de protection contre les impacts potentiels, sur l'environnement par exemple ». Ces discussions relatives au développement économique sont menées par le président de la FMM, David Chartrand, et le ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, Jack Park.

Il reste une inquiétude que, par moments, la Couronne ne consulte pas les Métis aussi bien que les Premières Nations. Ce fut notamment le cas lors de récents projets menés par la Province du Manitoba. « On doit faire un travail d'éducation car beaucoup ne voient pas les Métis comme un groupe autochtone, ou ne comprennent pas nos systèmes », dit-elle.

Parfois encore, la FMM est informée si tardivement de changements dans le processus que la tenue de consultations complètes, adéquates et significatives est quasiment impossible. « Lors de récentes fermetures de zones de pêche, par exemple, nous avons été prévenus moins de 24 heures à l'avance. C'est injuste pour nos citoyens qui dépendent de la pêche pour vivre et qui, par conséquent, ont dû se déplacer plus loin à un coût supplémentaire. » Et ce problème est récurrent. La FMM demande chaque année à la Province de « nous aviser à l'avance de toute fermeture à venir ».

La vice-présidente et ministre responsable du Devoir de consultation, Denise Thomas, répète l'importance de ce devoir de la Couronne. « Des consultations complètes, adéquates et significatives de la communauté métisse du Manitoba sont impératives pour assurer que nos droits restent protégés et que tout impact négatif sur notre communauté est minimisé, atténué et fait suite à une volonté réelle d'accommodement. La Nation métisse est très heureuse que le Devoir de consultation de la Couronne soit en œuvre. Ça va aider à faire avancer le processus de réconciliation. »

Présentement, le bureau de Jasmine Langhan traite près de 200 dossiers de consultations, avec pour la majorité plusieurs impacts potentiels qui requièrent des études, un degré élevé de mobilisation et des consultations.



JASMINE LANGHAN

CONSULTING THE MÉTIS IS A CONSTITUTIONAL DUTY

In 2004 and 2005, the Supreme Court of Canada reaffirmed the Crown's obligation to consult with and find satisfactory solutions for the Métis Nation prior to any decision that might affect the Métis people or their Aboriginal rights. This duty has, in the past, all too often been forgotten.

The duty to consult the Métis, as well as other aboriginal peoples, arises from the honour of the Crown and *Section 35 of Canada's 1982* ***Constitution Act***. This duty applies to any and all decisions of provincial and federal governments that could potentially affect the Métis Nation and its rightsholders.

MMF Engagement and Consultation Coordinator, Jasmine Langhan, explains: "The Supreme Court of Canada, in its 2004 decisions on the Taku River First Nation and the Haida Nation and its 2005 decision on the Mikisew Cree, determined that the Crown had an obligation to consult Aboriginal peoples before making any decision that could affect them or their rights, potential and established, in any way. And, if appropriate, to identify solutions to accommodate them. *Section 35 of the Constitution Act of 1982* states that there are three Aboriginal peoples of Canada, namely First Nations, Métis, and Inuit. Consequently, the Crown has a constitutional duty to consult all three groups."

In the years following these decisions, however, the Crown has at times circumvented its responsibilities by consulting only a few individual citizens of the Métis Community who declared, on a purely personal basis, that they perceived no potential impacts from a certain project. For that reason, in 2007, the MMF voted unanimously to pass Resolution No. 8, which sets out a framework for how the MMF will conduct consultations involving the Crown on behalf of the Manitoba Métis Community, with the MMF Home Office given the right and responsibility to lead this process.

"While it's up to the Crown to advise us of its plans before they're implemented, it's then up to us to hold the requisite community consultations with our Community so as to be able to adequately and fully assess the potential impact of a Crown project," says Langhan. "We then express our concerns to the Crown, which must work with us to identify mitigation and accommodation measures that meet our needs, including changes to project scope or timeline, access accommodation, or economic opportunities, to name a few solutions. The MMF does not oppose economic development, assuming it is not at the expense of our Community"

For consultations involving major energy or infrastructure projects, MMF Director of Energy and Infrastructure Marci Riel takes the next step by facilitating the relationship between the MMF and project leaders to ensure that they "take the Métis people fully into account during the project construction. We conduct studies and implement protection plans against potential impacts on the environment, for example." These economic development discussions are led by MMF President David Chartrand and Minister Jack Park.

There is concern that the Crown at times fails to adequately consult the Métis with the same level of consultation offered to First Nations. This has been particularly true of recent projects led by the Province of Manitoba. "We have to work at increasing awareness," she said, "because many don't consider the Métis as an Aboriginal group or don't understand our systems."

There are times when the MMF is notified so late in a process that full, proper and meaningful consultation is near impossible. "During recent fishing closures, for example, we were given less than 24 hours' notice. That is unfair to our citizens whose livelihood relies on fishing in those areas, who then have to travel further, and incur additional costs." This issue is ongoing, as the MMF requests the Province "advise us in advance of any upcoming closures every year."

Vice President Denise Thomas, MMF's Minister responsible for Duty to Consult, repeats the importance of this duty of the Crown. "Full, adequate, and meaningful consultation with Manitoba's Métis Community is imperative to ensure that our rights remain protected and that any negative impact on our Community is minimized, mitigated, and followed up with a sincere desire for accommodation. The Métis Nation is very pleased that the Crown's duty to consult is in effect. It will help move the reconciliation process forward."

Jasmine Langhan's office is currently processing near 200 consultation files, most of which have several potential impacts requiring study and further engagement and consultation.



JACK PARK
ENERGY & INFRASTRUCTURE MINISTER
MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES

CRÉER DES OPPORTUNITÉS

Afin d'assurer que la communauté métisse ne soit pas laissée pour compte et bénéficie elle aussi des opportunités liées à la construction de grands projets, comme Bipolaire 3 ou le projet de canalisation 3 d'Enbridge, la FMM s'est dotée en 2014 d'une entité économique : Métis N4 Construction Inc.

Depuis, plusieurs centaines de Métis ont bénéficié d'opportunités grâce aux partenariats de Métis N4 Construction avec des entrepreneurs de projets d'envergure majeure.

« C'était une vision du président de la FMM, David Chartrand, explique le président de Métis N4 Construction et ministre de l'Énergie et des Infrastructures au gouvernement Métis, Jack Park. Trop souvent, les Métis ne sont pas considérés comme des contributeurs potentiels dans les grands projets. Il était temps qu'on prenne notre place et qu'on profite nous aussi des opportunités d'emploi et de développement économique. »

En partenariat avec des leaders de l'industrie, comme Manitoba Hydro, Métis N4 Construction développe des opportunités de formation et d'éducation autour des grands projets, tout en assurant de fournir des ressources durables pour soutenir les quelque 100 000 Métis du Manitoba.

Deux camps sont présentement établis à Winnipegosis et Treherne. Un troisième camp était en exercice à Dawson Bay mais il a été fermé cette année.

« Nous ne voyons pas les camps de nos citoyens Métis travaillant sur ces projets comme de simples abris, explique David Chartrand. Nous allons au delà, en y développant des occasions de formation aux arts culinaires, en maintenance, et bien d'autres. »

À Dawson Bay par exemple, « nous avons notamment aussi formé des personnes au bûcheronnage à la tronçonneuse. Des compétences durables et réutilisables dans leur communauté », se réjouit Jack Park.

La première phase du projet Bipolaire 3, en décembre 2015, a même permis la formation du Métis Moe Yusim à la fonction d'agent environnemental. Une situation idéale de formation grâce à un accès privilégié à des expériences pratiques.

Deux autres jeunes Métis ont pu être formés à l'évaluation et le compte-rendu de situations dangereuses, ainsi qu'à la cartographie GPS, un programme rarement accessible dans des petites communautés comme Winnipegosis, Dawson Bay ou Treherne.

« C'est un grand succès, conclut le ministre Park. L'enthousiasme est palpable. Les entrepreneurs eux-mêmes ont souligné que mes équipes, qui sont d'ailleurs en grand nombre composées de femmes, étaient phénoménales! »

CREATING OPPORTUNITIES

In order to ensure that the Métis community isn't left behind and also benefits from the opportunities provided by major construction projects, such as the Bipole III transmission line project or the Enbridge line 3 replacement program, in 2014 the MMF acquired an economic unit, namely: Métis N4 Construction Inc.

Since then, several hundred Métis have benefited from opportunities thanks to Métis N4 Construction's partnerships with major project contractors.

"It was part of MMF President David Chartrand's vision," said Jack Park, Métis N4 Construction president and Minister of Energy and Infrastructure in the Métis government. "Too often, the Métis aren't considered as potential contributors to major projects. The time had come for us to take our rightful place and take advantage of employment and economic development opportunities."

In partnership with industry leaders such as Manitoba Hydro, Métis N4 Construction is developing training and education opportunities around major projects, while providing sustainable resources to support the approximately 100,000 Métis in Manitoba.

Two camps are currently in operation in Winnipegosis and Treherne. A third camp was in operation in Dawson Bay but was closed down this year.

"In our view, the camps that house our Métis citizens who work on these projects aren't mere shelters," said David Chartrand. "We go beyond that, by developing training opportunities in culinary arts, maintenance and other areas."

In Dawson Bay, for example, "we also trained people in chainsaw logging. These are sustainable skills that can be put to good use in the community," said Jack Park.

The first phase of Bipole III in December 2015 made it possible to train Métis Moe Yusim as an environmental officer. It was an ideal training situation thanks to direct access to practical experience.

Two other young Métis were trained in the assessment and reporting of hazardous situations as well as in GPS mapping, a program rarely made available in small communities such as Winnipegosis, Dawson Bay and Treherne.

"These are all great successes," said Minister Park. "The enthusiasm is palpable. The entrepreneurs themselves pointed out that my teams, which are in fact largely made up of women, were phenomenal!"

DES DROITS ANCESTRAUX

La ministre des Ressources naturelles dans le gouvernement Métis, Leah Laplante, connaît l'importance de protéger les droits ancestraux de récolte des Métis, que ce soit la chasse, la pêche, le piégeage ou encore la cueillette. Elle a elle-même vécu des fruits des récoltes toute sa vie.

« Je suis Métisse et j'ai vécu toute ma vie dans une petite communauté près du lac Metigoshe, dans le bois. Les fruits de la récolte étaient l'unique moyen de survie de ma famille. »

Si ces droits de récolte, les traditions et les lois, qui se transmettent dans les familles métisses de génération en génération, remontent plus loin que la fondation du Manitoba au 19e siècle, ils n'ont pas toujours été reconnus par la Couronne.

« Je me souviens encore quand j'étais petite et que mon père partait chasser un chevreuil à la nuit tombée pour ne pas se faire voir, pour nourrir notre famille comme nos Aînés l'ont toujours fait. On restait avec la peur qu'il lui arrive quelque chose.

« Grâce à la MMF qui s'est battue pour nous dès la fin des années 1990, nos droits sont reconnus depuis 2004 dans le guide ***Métis Laws of the Harvest*** et nous n'avons plus à nous cacher pour aller chasser, la nuit dans le noir comme des criminels! »

La MMF poursuit son travail pour que les droits de récolte des Métis soient reconnus partout et par tous. En attendant, Leah Laplante reste confiante de son succès alors qu'elle est partie chasser, tout comme ses ancêtres l'ont fait pendant des générations.

ANCESTRAL RIGHTS

Leah Laplante, Minister of Natural Resources in the Métis government, understands the importance of protecting the Métis' ancestral harvesting rights, including hunting, fishing, trapping and gathering. She has herself lived off the land for her whole life.

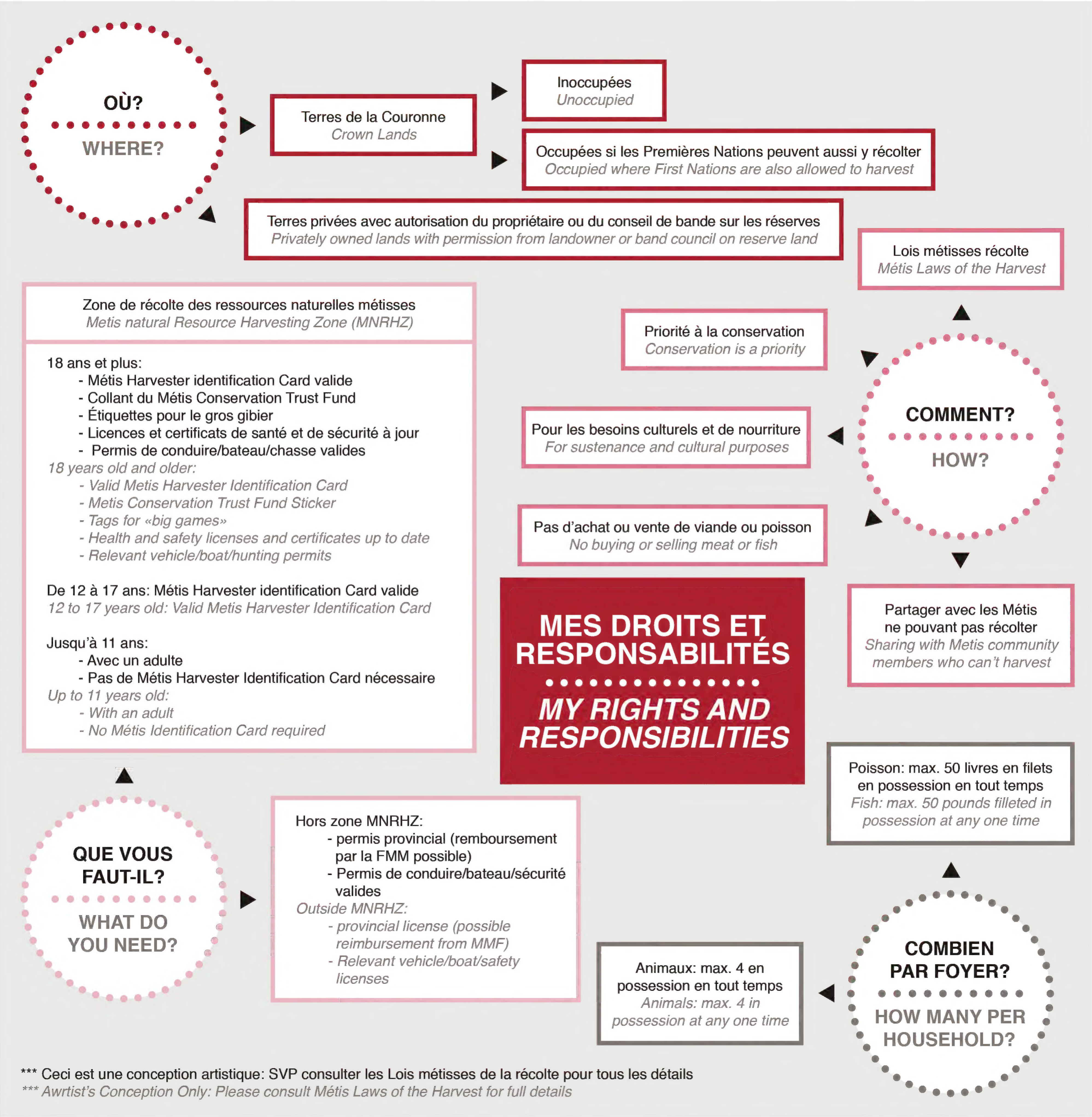
"I am Métis and I lived my entire life in a small community located in the woods near Lake Metigoshe. For my family, the fruits of the harvest were the only means of survival."

While these harvesting rights, traditions and laws,, which have been passed down in Métis families from generation to generation, date back to before the Province of Manitoba's origins in the 19th century, there were times when they weren't officially recognized by the Crown.

"I still remember when I was little and my father went out to hunt deer at nightfall so as not to be seen; he worked to feed our family just as our Elders had always done. We were always afraid that something might happen to him.

"Thanks to the Manitoba Metis Federation that took a stand on our behalf in the late 1990s, our rights have been recognized since 2004 in the ***Métis Laws of the Harvest*** guide and we no longer have to hide to go out hunting at night, in the dark as though we were criminals!"

The MMF is continuing to work to ensure that Métis harvesting rights are recognized everywhere and acknowledged by all. In the meantime, Leah Laplante remains confident of her success while she is out hunting just as her ancestors have done for generations.



FIER DE SES TRADITIONS

Originaire de Swan River, Bob Church a chassé, pêché, piégé et fait la cueillette toute sa vie dans la tradition métisse de sa famille. Pour lui, conserver ces droits de récolte des Métis est essentiel pour la survie de la nation métisse.

Bob Church a grandi à Swan River entouré de 12 frères et sœurs. Sa famille n'était pas riche et tout dépendait des pièges et de la chasse, surtout l'hiver.

« Mon père allait souvent faire du piégeage. Et tant qu'il faisait du piégeage, ma mère pouvait prendre autant de nourriture qu'elle voulait au magasin général. Mon père remboursait avec des fourrures. Il travaillait aussi sur la construction d'autoroutes en été mais en hiver, il était au chômage sans indemnités. »

À l'époque, les fourrures ayant les valeurs les plus élevées étaient le lynx, le vison, le rat musqué et le castor. Aujourd'hui, Bob Church recherche avant tout les martres, les pékans, les coyotes et toujours les lynx.

« On allait aussi chasser pour se nourrir, poursuit Bob Church. On attrapait des lapins, des perdrix... À six ou sept ans, on savait déjà comment tuer un lapin, et ma mère était tellement fière quand on rapportait quelque chose! Elle n'attendait pas que la viande refroidisse pour la préparer! »

C'est en effet à cet âge-là qu'il a commencé à se servir de son premier fusil à coup simple de calibre .22. Il se souvient également des parties de cueillette de bleuets « pendant que ma grande sœur faisait du bannock dans la poêle en fonte ».

La cueillette, la chasse et le piégeage ne sont pas les seules compétences qu'il a apprises de sa famille. « J'ai aussi essayé le tannage traditionnel d'orignal et d'élan, raconte-t-il. Je n'en fais plus maintenant car c'est trop difficile et ça prend trop de temps, mais je sais comment faire. »

En fait, Bob Church assure qu'il pourrait vivre en autarcie sans trop de défis pour plusieurs mois grâce à toutes ses connaissances. « Je sais me repérer sans carte ni GPS ni boussole, trouver de la nourriture, des plantes médicinales, sécher la viande, me protéger du chaud et du froid. Je connais et je comprends la terre. »

Transmettre

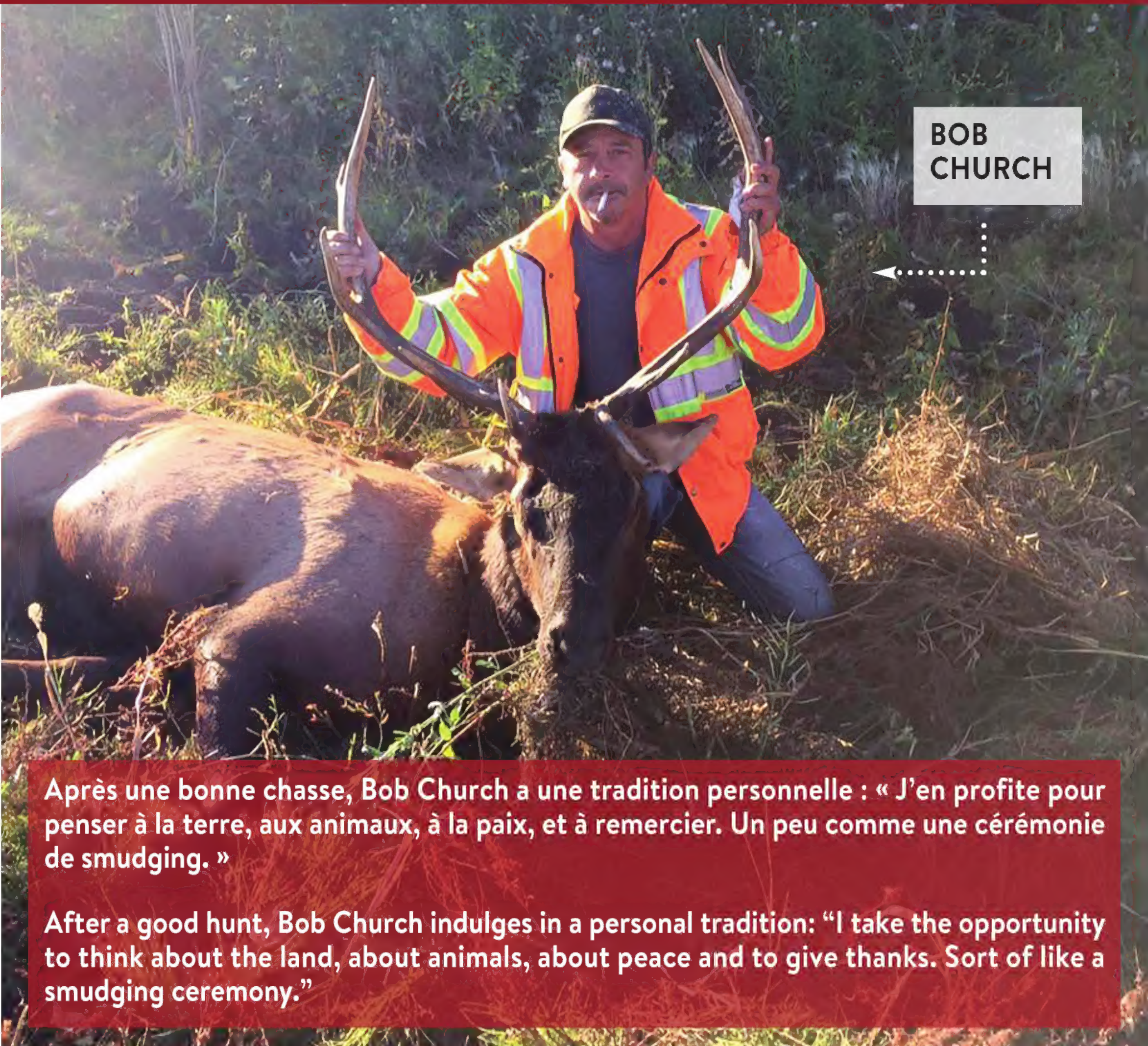
Aujourd'hui père de trois garçons et grand-père, Bob Church a très à cœur de continuer à partager ces traditions métisses avec sa descendance. « L'enfance que j'ai eue n'était pas facile, mais c'était essentiel pour moi que mes enfants et petits-enfants connaissent leurs racines, leur culture, l'endroit d'où viennent leur âme et leur sang.

« Alors j'ai non seulement élevé mes fils pour qu'ils aient de bons métiers, mais aussi pour qu'ils sachent chasser, pêcher, piéger, etc. Aujourd'hui encore, on fait tout ça en famille régulièrement, et les plus jeunes nous accompagnent. Puis nous partageons nos récoltes avec les aînés selon la tradition. »

Au delà de sa famille, Bob Church a partagé les traditions métisses à des dizaines de jeunes à travers le programme de la MMF *Métis Cultural Survival Skills*, qu'il enseigne depuis environ 20 ans dans les écoles de Thompson jusqu'à Saint-Malo.

« Je veux que les enfants Métis soient fiers de leur mode de vie, de leurs traditions. S'ils ne les pratiquent pas, elles vont disparaître. Et ce n'est pas seulement une question de culture. Connaître le piégeage, par exemple, c'est vraiment un atout économique. »

Il explique : « L'an dernier, les fourrures sauvages ont rapporté plus de 12 millions $, et 80 % de ces piégeurs étaient des Autochtones ou des Métis. Ces fourrures les ont donc aidés à payer leur nourriture, leur électricité, leur loyer, leur chauffage. »



Après une bonne chasse, Bob Church a une tradition personnelle : « J'en profite pour penser à la terre, aux animaux, à la paix, et à remercier. Un peu comme une cérémonie de smudging. »

After a good hunt, Bob Church indulges in a personal tradition: "I take the opportunity to think about the land, about animals, about peace and to give thanks. Sort of like a smudging ceremony."

TAKING PRIDE IN ONE'S TRADITIONS

Originally from Swan River, MB, Bob Church spent his entire life engaged in the Métis hunting, fishing, trapping and gathering traditions of his family. In his view, maintaining Métis harvesting rights is essential to the survival of the Métis nation.

Bob Church grew up in Swan River, alongside his 12 siblings. His family wasn't wealthy and so they depended heavily on trapping and hunting, especially in winter.

"My father would often go out trapping. And as long as he did, my mother could get as much food as she wanted at the general store. My father would pay them back in furs. In summer, he also worked on highway construction but in winter he was unemployed without any benefits."

At the time, the most highly prized pelts were lynx, mink, muskrat and beaver. These days, Bob is more interested in martens, fishers, coyotes and lynxes.

"We would also go out hunting for food," added Bob. "We caught rabbits, partridges... By the age of six or seven, we already knew how to kill rabbits and my mother was ever so proud when we brought something back! She wouldn't even wait for the meat to cool before cooking it!"

That was when Bob started using his first .22 caliber single-shot rifle. He also remembers picking blueberries "while my older sister made bannock in the cast iron pan."

But gathering, hunting and trapping aren't the only skills he learned from his family. "I also tried my hand at traditional moose and elk hide tanning," he said. "I don't do it anymore because it's too difficult and it takes too long, but I still remember how to do it."

In fact, Bob is sure he could live self-sufficiently for several months without too many challenges thanks to all of his knowledge. "I can find my location without a map or GPS or compass. I can find food and medicinal plants. I can dry meat and protect myself from the heat and the cold. I know the land and I understand it."

Knowledge Transmission

Today, Bob Church is the father of three boys as well as a grandfather, and he is very eager to continue sharing these Métis traditions with his offspring. "My childhood wasn't easy, but it's essential for me that my children and grand-children should know their roots, their culture and where their souls and their blood come from.

"So, I not only raised my sons to have good jobs, but also to know how to hunt, fish, trap and so on. We still do all of that regularly as a family and the youngest ones join in. Then we share our harvest with the elders, according to tradition."

Beyond his family, Bob has shared Métis traditions with dozens of youth through the MMF's *Métis Cultural Survival Skills* program, which he has been teaching for about 20 years in schools from Thompson to St. Malo.

"I want Métis children to be proud of their way of life, of their traditions. If they don't continue to carry out their traditions, they will disappear. And it's not just a question of culture. Knowing how to trap, for example, is really an economic asset."

He explained it this way: "Last year, wild animal pelts brought in more than $12 million and 80% of those trappers were indigenous people or Métis. Those furs therefore helped them to pay for food, electricity, rent and heating."





Manitoba Metis Federation

METIS GOVERNMENT OF MANITOBA



Manitoba Metis Federation President David Chartrand is pleased to announce the new Cabinet that will lead and advance the political, legal, social and economic rights of all Manitoba Métis Citizens.

David Chartrand, le président de la Fédération Métisse du Manitoba, a le plaisir d'annoncer le nouveau cabinet qui aura pour tâche de promouvoir les droits politiques, légaux, sociaux et économiques de tous les citoyens Métis du Manitoba.

Manitoba Métis Government: Cabinet Portfolios
Gouvernement métis du Manitoba : Portefeuilles ministériels



President David Chartrand Président

Minister of Land Claims & Economic Development
Ministre des revendications territoriales et du développement économique



Energy & Infrastructure
Énergie et infrastructures
Minister|Ministre :
Jack Park



Métis Child & Family Services
Services à l'enfant à la famille des Métis
Minister|Ministre :
Mona Buors



Associate Minister:
Ministre associée :
JoAnne Remillard



Natural Resources & Citizenship
Ressources naturelles et citoyenneté
Minister|Ministre :
Leah LaPlante



Associate Minister:
Ministre associé :
Shawn Nault



Justice
Minister|Ministre :
Julyda Lagimodiere



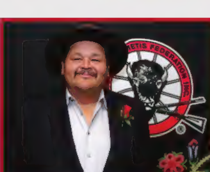
Provincial Education
Éducation provinciale
Minister|Ministre :
Joan Ledoux



Associate Minister:
Ministre associé :
David Beaudin



Housing & Property Management
Logement et gestion immobilière
Minister|Ministre :
Will Goodon



Sports & Youth
Sports et jeunesse
Minister|Ministre :
Richard Genaille



Culture & Heritage
Culture et patrimoine
Minister|Ministre :
Alfred Anderson



Agriculture & French Language
Agriculture et langue française
Minister|Ministre :
Jean Desrosiers



Health & Early Learning Child Care
Santé et apprentissage et garde des jeunes enfants
Minister|Ministre :
Frances Chartrand



Environment & Mining
Environnement et mines
Minister|Ministre :
Vincent Parenteau



Associate Minister:
Ministre associée :
Mildred Dorion



Constitution, Métis Rights, Métis Nation Agenda & Gouvernance
Constitution, droits des Métis, plan d'action et gouvernance de la nation métisse
Minister|Ministre :
Judy Mayer



Economic Development
Développement économique
Minister|Ministre :
Darrel Ferland



Fisheries
Pêches
Minister|Ministre :
John Parenteau



Métis Employment & Training
Emploi et formation des Métis
Minister|Ministre :
John Fleury



Finance & Human Resources
Finances et ressources humaines
Minister|Ministre :
Anita Campbell



Tripartite Self-Government Negotiations, Sixties Scoop, Consultation
Négociations tripartites et autonomie gouvernementale, rafle des années 60, consultations
Minister|Ministre :
Denise Thomas



Pemmican Publications, Residential Schools, Michif Language, Riel House & Métis Community Liaison Department
Pemmican Publications (maison d'édition), pensionnats indiens, langue michif, maison Riel et service de liaison communautaire des Métis
Minister|Ministre :
Andrew Carrier



SEPTEMBER 21-23 SEPTEMBRE

ASSINIBOIA DOWNS | WINNIPEG, MANITOBA

2018

ANNUAL GENERAL ASSEMBLY
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE





Defending our Nation ∞ Advancing our Rights ∞ Protecting our People
Défendre notre nation ∞ Promouvoir nos droits ∞ Protéger notre peuple



Manitoba Metis Federation
METIS GOVERNMENT OF MANITOBA